

E.N.S.S.I.B
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE
DES SCIENCES DE L'INFORMATION
ET DES BIBLIOTHEQUES

UNIVERSITE
CLAUDE BERNARD
LYON I

DESS en INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE

Rapport de Stage

L'INFORMATION SUR LES ENTREPRISES
AU CENTRE DE DOCUMENTATION ECONOMIQUE DE LA CCIP

Bissera KOLAROVA
Sous la direction de Anne VILLIE
Responsable de DELPHES

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

1992

E.N.S.S.I.B
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE
DES SCIENCES DE L'INFORMATION
ET DES BIBLIOTHEQUES

**UNIVERSITE
CLAUDE BERNARD
LYON I**

DESS en INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE

Rapport de Stage



**L'INFORMATION SUR LES ENTREPRISES
AU CENTRE DE DOCUMENTATION ECONOMIQUE DE LA CCIP**

Bissera KOLAROVA

Sous la direction de Anne VILLIE

Responsable de DELPHES

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

1992

1992

ID

ST 37

Je tiens à remercier :

– d'une part, Madame Catherine LE ROUX, Responsable du Centre de Documentation Economique, qui m'a permis d'effectuer ce stage au sein de la Direction de l'Information Economique à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris,

– d'autre part, l'ensemble du personnel du Centre de Documentation Economique, et tout particulièrement :

* Madame Noëlle de BRAGELONGNE, chef de service au C.D.E.,

* Mademoiselle Anne VILLIE, responsable de DELPHES.

Grâce à leurs précieux conseils et à leur soutien, j'ai pu réaliser ce travail.

L'INFORMATION SUR LES ENTREPRISES AU CENTRE DE DOCUMENTATION ECONOMIQUE DE LA CCIP

Bissera KOLAROVA

RESUME :

Elaboration de "Manuel d'analyse des rapports annuels d'entreprises" concernant l'analyse initiale, la mise à jour et la gestion de ces documents.

Etude de la nature des prestations documentaires et des questions posées et traitées par Delphes.

DESCRIPTEURS :

RAPPORT ANNUEL
ENTREPRISE
ANALYSE DOCUMENTAIRE
BANQUE DONNEE

ABSTRACT :

Working out a "Manuel d'analyse des rapports annuels d'entreprises" concerning the initial analysis, the up-to-date and the management of those documents.

Study of the kind of information provider and the questions processed by Delphes.

KEYWORD :

ANNUAL REPORT
FIRM
DOCUMENT ANALYSIS
DATABANK

SOMMAIRE

I. CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS	5
II. PRESENTATION DE LA DIRECTION DE L'INFORMATION ECONOMIQUE (DIE)	7
1. Mission de la DIE	
2. Organisation de la DIE	
3. Centre de Documentation Economique (CDE)	
III. COEXISTANCE DE DEUX BANQUES DE DONNEES	13
1. Delphes.....	13
2. Minisis.....	16
IV. QUELLE TYPE D'INFORMATION SUR LES ENTREPRISES ? MANUEL D'ANALYSE DES RAPPORTS ANNUELS D'ENTREPRISES	19
1. Introduction.....	24
2. Consignes d'analyse	27
2.1 Explications générales sur l'élaboration du bordereau	27
2.2 Analyse initiale	28
2.3 Mise à jour à la réception de l'exercice suivant.....	37
2.4 Cas de fusions, absorptions, changements de nom.....	38
2.5 Gestion par le CDE de sa collection de rapports annuels d'entreprises	41
V. PRESTATIONS DOCUMENTAIRES. ETUDE DES QUESTIONS POSEES AUX CENTRES " RELAIS TELEMATIQUE", TRAITEES PAR DELPHES.....	45
VI. ANNEXES.....	50

I. CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Couvrant quatre départements, Paris, les Hauts de Seine, la Seine–Saint–Denis et le Val de Marne, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris est un établissement régi par la loi du 9 avril 1898 qui représente 269 000 entreprises, soit le sixième de la population active de la France et le quart de son activité économique.

Elle est placée sous la responsabilité d'un président, d'un bureau et d'une assemblée générale de 64 membres élus par les entreprises de sa circonscription.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris remplit quatre missions :

– Représenter et défendre auprès des pouvoirs publics l'ensemble des entreprises et, à travers elles, les intérêts du commerce, de l'industrie et des services de sa circonscription. Son Centre d'Observation Economique (COE) est, en outre, chargé de l'analyse régulière de la conjoncture.

– Informer et conseiller les entreprises dans les domaines juridique, social, fiscal, commercial, international. Elle guide les chefs d'entreprises dans tous les secteurs de la vie de leurs affaires. Son centre d'information économique rassemble plus de 300 000 ouvrages et 2 000 collections de périodiques et produit 5 banques de données d'information économique et financière.

– Participer à l'aménagement et à l'équipement économique et touristique de Paris et de sa région, grâce à des infrastructures spécifiques qu'elle crée et gère. Parmi les plus connues figurent le Palais des Congrès de Paris et le Parc International d'Expositions de Paris–Nord Villepinte, qui ont contribué à faire de Paris la capitale mondiale des salons et congrès depuis onze années consécutives.

– Former des ingénieurs, cadres, techniciens et salariés en formation initiale et en formation continue, en répondant aux besoins des entreprises.

Dans ce domaine, les choix qu'elle a faits dans le passé et les investissements qu'elle a réalisés en font aujourd'hui un des principaux formateurs de la région Ile de France. Chaque année, les 32 écoles de la CCIP reçoivent 11 000 élèves ou étudiants en formation initiale et près de 40 000

adultes en formation continue. Les établissements de formation sont répartis en quatre grandes catégories :

- * l'enseignement supérieur en gestion groupes CPA, HEC, ESCP, EAP, ICI, IFACE

- * l'enseignement supérieur technique : groupe ESIEE, ESIV, ESCF

- * l'enseignement technologique : CFT Gambetta, Gobelins, Grégoire, Ferrandi, Andrésy, Técomah, qui prépare à plus de 80 métiers

- * l'enseignement commercial et administratif : ECCIP, CPSS, Centre Trudaine, Ecole de vente, ACI. Dans ce dernier secteur, la CCIP vient de prendre une initiative importante en lançant Négocia –un système complet de formation– exclusivement consacré aux métiers de la vente et du commerce international.

II. PRESENTATION DE LA DIRECTION DE L'INFORMATION ECONOMIQUE (DIE)

1. La mission de la DIE est de fournir, produire et diffuser l'information relative à l'entreprise et à son environnement juridique, économique et social, au plan régional, national et international.

2. La Direction de l'Information Economique comprend entre autre:

- le Centre de Documentation Economique "Friedland"
- le Centre de Documentation "Bourse de Commerce": situé à proximité du Centre de Formalité des Entreprises (CFE) il est tout naturellement spécialisé dans la documentation concernant la création et la transmission d'entreprises.
- le Centre de Documentation "WTC" - La Défense : axé sur l'information internationale.
- Service des fichiers : TELEXPOR, TELEFIRM.
- Archives : conservation, gestion, consultation pour études et recherches.
- Service des Editions et Publications (CEDIP): vente par correspondance et service des abonnements aux publications de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

3. Centre de Documentation Economique "Friedland"

3.1. L'objectif du Centre de Documentation Economique (CDE) est de proposer aux sociétés toutes informations concernant les produits et les marchés, les secteurs, les entreprises, les échanges (mouvements de produits, de capitaux et d'entreprises).

Les documents recensés sur la France, l'Europe et le monde entier sont destinés à :

- aider à la création des entreprises
- fournir tous concepts théoriques liés à la gestion de celles-ci (droit et fiscalité, management, marketing...)
- contribuer à la veille économique.

Une activité d'ingénierie documentaire est également exercée. Elle consiste en:

- accueil et formation de stagiaires
- contribution à la mise en place de centres de documentation dans les pays en voie de développement (notamment en Afrique). Le centre a un contrat avec Copyright pour l'aide à la création des centres de documentation concernant tous les centres d'enseignement auprès de la CCIP.

3.2. Le Centre de Documentation Economique propose au public les services suivants :

- salle de lecture
- salle d'interrogation de la base de données "interne" Minisis
- le centre relais où ont lieu les interrogations de Delphes et de bases de données externes
- section "Documentation Législative et Parlementaire (DLP)", dont la mission est la recherche et la mise à disposition du public des textes législatifs ou officiels, détenus ou non par la section.

3.3. Les usagers du CDE sont les entreprises, les professionnels et les étudiants de 3e cycle.

En 1991, 23 553 personnes ont visité le centre, soit 113 personnes chaque jour ouvré.

3.4. Le fonds documentaire est constitué de 300 000 ouvrages et 1 000 titres de périodiques de collections vivantes, dont 30 % sont en langues étrangères. En particulier ce sont :

- des annuaires statistiques et professionnels français et étrangers
- des rapports annuels d'entreprises
- les fiches Dafsa, contenant des informations financières sur les entreprises cotées en bourse
- les analyses Eurostaf de 96 groupes
- des études sectorielles Eurostaf et Precepta
- des documents législatifs et parlementaires parmi lesquels :

* les publications du Journal Officiel, concernant les lois et décrets, les débats Sénat et Assemblée Nationale, les Communautés Européennes. Disponible sur microfiches également.

* les dossiers législatifs : c'est une exclusivité CCIP puisqu'il n'y a l'équivalent ni au Parlement, ni au Conseil d'Etat, ni dans les bibliothèques de droit. Ces dossiers rassemblent pour les lois concernant les domaines d'intervention de la Chambre, les projets ou propositions qui en sont à l'origine, les débats parlementaires, les rapports Sénat et Assemblée Nationale et le texte définitif. Les dossiers constitués depuis 1945 sont entrés dans la base de données Minisis.

- dictionnaires et encyclopédies français et étrangers
- rapports publiés par la CCIP dans son ensemble, dont la DIE est en charge de la vente.

3.5. Les moyens d'accès à l'information sont variés :

3.5.1. Consultation sur place :

- du "Catalogue de la bibliothèque" -depuis 1913
- du fichier manuel matière, ouvrages et périodiques -depuis 1930
- du fichier manuel alphabétique auteur
- du répertoire des périodiques
- du répertoire des annuaires -il recense les annuaires professionnels français. Actuellement en refonte.
- du thésaurus
- à partir de la fin de 1989 interrogation du système documentaire informatisé Minisis (gratuit). Le listing destiné à l'utilisateur contient les références correspondant à sa recherche et d'autre part la localisation des documents
- interrogation sur rendez-vous de la banque de données Delphes et les banques de données externes

Les banques de données juridiques ne sont pas interrogeables au CDE, mais seulement par les juristes de la Direction des Etudes de la CCIP.

- du CD-EXPORT qui renseigne sur les entreprises du commerce international en France, en Italie et en Espagne.

Le logiciel de recherche, réalisé par le Bureau Van Dijk, permet quatre types de recherches en quatre langues (anglais, espagnol, français, italien) :

- * France : recherche sur les entreprises françaises
- * Italie : recherche sur les entreprises italiennes
- * Espagne : recherche sur les entreprises espagnoles
- * Tous pays : recherche, basé sur les critères communs de l'information des trois bases de données portant sur près de 130 000 entreprises.

– du CD-ROM HELECON – base de données en économie générale et en gestion

– du Minitel au CDE, mis à la disposition du public. Ce service payant permet l'accès à l'ensemble des services Minitel.

3.5.2. Interrogation à distance

– l'entreprise peut interroger Delphes de chez elle à partir d'un microordinateur après avoir passé un contrat avec le serveur. Elle peut également commander les photocopies des documents primaires par fax, courrier ou en ligne – sur l'Européenne de données (EDD) uniquement.

– sur Minitel par le 36 28 19 92 sont accessibles en kiosque :

* DELPHES ENTREPRISES : références issues de la presse économique, concernant les entreprises françaises et étrangères, leurs marchés, leurs stratégies, leurs concurrents. Des photocopies peuvent être commandées.

* TELEFIRM : interconnexion des fichiers consulaires de 75 CCI soit 1 300 000 adresses d'établissements industriels, commerciaux, prestataires de services, inscrits au Registre du Commerce et des Sociétés, quelle que soit leur taille ou leur activité.

* TELEXPORT (FIRMEXPORT/FIRMIMPORT) : fichier des entreprises françaises exportatrices et/ou importatrices, coproduit par les Chambres de Commerce et d'Industrie. Il répertorie 36 000 firmes.

Les adresses des deux derniers fichiers sont fournies sur listes papiers, étiquettes, disquettes ou bandes magnétiques.

Télexport et Téléfirm sont accessibles aussi sur les serveurs EDD et DATA STAR.

* SYSTEME EXPORT : ensemble d'informations (opportunités d'affaires, marchés publics, carnet d'adresses...), utiles aux PME\PMI désirant exporter. Il est accessible sur Minitel par le 36 28 20 01.

* messagerie : sur Minitel par le 3617 les utilisateurs peuvent poser leurs questions.

La consultation du fonds documentaire sur place est en libre accès pour un grand nombre de périodiques et d'annuaires professionnels français et étrangers.

Certains autres documents du type ouvrage doivent être demandés aux réserves.

3.6. Prestations documentaires : informations sur le marché, l'évolution des produits, la surveillance des concurrents.

3.7. Le personnel affecté au Centre de Documentation Economique a un niveau général bac +5 et est composé :

- d'Assistants de Recherche Documentaire (ARD). Ce sont des spécialistes polyvalents.
- du personnel de saisie
- du personnel administratif et de gestion
- des aides de bibliothèque

3.8. Dépouillement des documents

Chaque documentaliste a une liste de titres qu'il dépouille régulièrement. L'analyse se fait sur les bordereaux OUVRAGE DELPHES et PERIODIQUE DELPHES. Une fois les bordereaux rédigés, ils sont donnés à la saisie et ensuite rendus aux documentalistes pour la correction du listing. C'est ensuite qu'ils sont enregistrés définitivement dans Delphes. L'enregistrement se fait une fois par semaine.

L'analyse des périodiques se fait également en sous-traitance afin d'accélérer la mise en jour.

3.9. Prêt de documents

Le prêt n'est consenti qu'au personnel de la CCIP.

Les ouvrages peuvent être empruntés pour une durée n'excédant pas quinze jours.

En revanche, les périodiques peuvent être photocopiés sur place.

Dans leur grande majorité les documents sont photocopiables.

III. COEXISTENCE DE DEUX BANQUES DE DONNEES

1. DELPHES

Delphes est la plus importante banque francophone de données bibliographiques d'information économique. Les références sont complétées par une indexation et un résumé informatif (cf annexe 1).

Les documents les plus anciens datent de 1980.

1.1. Contenu

Les documents recensés concernent tout ce qu'il faut savoir sur :

- les marchés et leur évolution en France et à l'étranger (secteurs d'activité, produits, services)
 - l'information stratégique sur les entreprises françaises et étrangères (investissements, fusions, acquisitions, joint-ventures...)
 - l'entreprise et sa gestion (management, marketing, droit des affaires...)
 - l'environnement économique (relations internationales, finances...)
- (cf annexes 2, 3 et 4).

1.2. Sources

C'est le suivi de :

- 900 périodiques économiques français et étrangers
- 1 500 nouveaux ouvrages par an (études de marché, annuaires statistiques, annuaires professionnels...)

Au total, l'accès à 470 000 références bibliographiques, soit une production régulière de 800 nouvelles références par semaine.

1.3. Langue

Les résumés et les descripteurs sont en français.

Les titres des documents étrangers sont conservés dans leur langue originale.

Sur DATA STAR et DIALOD les descripteurs figurent également en anglais.

Perspectives:

- utilisation de descripteurs en espagnol (fin 1992)
- résumé 2 en anglais seulement car les coûts de traduction sont trop lourds

1.4. Accès à Delphes

Sur abonnement auprès de :

- Européenne de données (EDD)
- DATA STAR (Suisse) - pour la clientèle européenne
- DIALOG (USA)

La tarification est fonction du temps de connexion et du nombre de références visualisées.

Sur Minitel par le 36 28 19 92, les utilisateurs peuvent avoir accès à DELPHES ENTREPRISES - information stratégique sur les entreprises françaises et étrangères uniquement.

Une partie de Delphes (gestion et économie générale) est accessible sur le CD ROM HELECON.

Actuellement Delphes est disponible également sur microfiches (sans résumé) et sous forme de revue de presse - "DELPHES ACTUALITES" (pour les produits, les régions françaises et quelque pays européens).

1.5. Accès aux documents primaires

Delphes est alimentée par un ensemble de producteurs répartis à travers toute la France. Chacun d'entre eux détient les documents qu'il a analysés.

Il est possible, cependant, d'obtenir rapidement, par fax ou courrier, les photocopies de l'ensemble des articles et de bénéficier d'un tarif unique en envoyant la commande au Centre de documentation de la CCI de Paris (pour les clients de DATA STAR et DIALOG).

La commande en ligne des documents est proposée uniquement aux clients de l'EDD.

1.6. Interrogation

Delphes peut être interrogée :

- en langage libre
- selon le Vocabulaire Economique "Système DES" (français-anglais), daté de 1988.

Le Vocabulaire Economique comprend deux parties :

- un thésaurus matière de 4 500 termes économiques, en clair et en code, regroupés et hiérarchisés par grands thèmes,
- un thésaurus géographique de 500 termes – régions françaises, pays et continents.

Comme outil d'indexation et de recherche, le thésaurus doit être un reflet de la banque de données pour laquelle il est conçu. Partant de cet objectif, les spécialistes ont travaillé deux ans sur la nouvelle édition qui paraîtra fin 1992 – début 1993. Les principales modifications sont orientées autour de quatre axes :

- l'allègement de la structure (cf annexe 5)
- la qualité du vocabulaire – harmonisation à partir des règles de base (cf annexe 6)
 - amélioration des relations entre les descripteurs (augmentation du nombre des renvois et des notes d'application)
 - la conception d'outils supplémentaires (élaboration d'une édition trilingue – français, anglais, espagnol).



CENTRE TECHNIQUE
DES INDUSTRIES
MECANIQUES

Mariuzza

Pol cti : coord = multicritere ??

val d'Heure d'Heure, Annivers - Notes attendants
p. 8 Etat du Tais

p. 9 - Le CD 1909 : avec pour dessus

Est-ce une BD biblio

p. 17 : reliure sur Jolis-Libris

→ p. 19 : U : peccer

p. 23 : Section des périodiques Jolis

Très bonne étude
P. bien penser - ins à ajouter ?
Tableau comparatif.

CETIM, 52 avenue Félix Louat, BP 67, 60304 Senlis Cedex Tél. 44 58 32 66 Fax. 44 58 34 00
CETIM, 74 route de la Jonelière, BP 957, 44076 Nantes Cedex Tél. 40 37 36 55 Fax. 40 37 36 99
CETIM, 10 rue Barrouin, 42029 Saint-Etienne Cedex 1 Tél. 77 43 39 77 Fax. 77 43 39 99

Le CETIM, votre partenaire technologique

1.7. Les producteurs de Delphes

Ce sont les Chambres de Commerce et d'Industrie françaises ainsi que des organismes qui en dépendent ou leur sont rattachés (cf annexe 7).

1.8. Les clients de Delphes

Selon les listes fournies par l'EDD et DATA STAR ce sont des documentalistes travaillant dans:

- des sociétés de conseil,
- des courtiers en information,
- des établissements financiers,
- les grosses entreprises industrielles,
- les CCI en France.

2. MINISIS

Minisis est le logiciel qui permet d'interroger les bases de données internes de la CCIP. Il sert à la recherche et à la gestion du fonds documentaire. Contrairement à Delphes, où dès qu'une nouvelle édition d'un document est arrivée au Centre de documentation, on supprime la précédente, dans Minisis les deux notices sont gardées.

La base contient 60 000 références (antériorité : décembre 1989).

Minisis doit fonctionner en réseau de type décentralisé. Pour l'instant chaque centre du réseau Minisis (c'est-à-dire les bibliothèques des écoles de la CCIP) produit des références sur sa propre machine avec le logiciel Minisis. Lorsque le réseau fonctionnera, les centres se répartiront entre eux le dépouillement d'un certain nombre de périodiques et saisiront les notices articles correspondantes, chacun sur sa propre machine. Une procédure automatique permettra, tous les soirs, d'envoyer ces références aux centres qui reçoivent les mêmes titres.

Pour les ouvrages, le dépouillement se fait après consultation de la base de données de chacun des sites. Si on trouve l'ouvrage, on rapatrie sur sa propre

machine la notice ouvrage et on la complète avec les données locales nécessaires (ex : la cote).

Actuellement au système Minisis sont reliés:

- le Centre de documentation "Bourse de Commerce"
- le Centre de documentation "WTC" - la Défense.

Les bibliothèques des grandes écoles sont également sous Minisis, mais elles ne sont pas encore reliées à la machine du CDE "Friedland".

2.2. Modules de gestion des documents

Les modules de gestion des documents dont dispose la DIE sont interfacés de façon transparente avec Minisis :

- DATAFORM : sert à la saisie mode "pleine page"
- VISIMA : spécifique pour la recherche grand public, consultation sur terminal. Ce module n'est pas encore mis en place.
- DATAPRET : pour gérer les prêts d'ouvrages. Les périodiques sont consultables sur place uniquement. Le module n'est pas encore mis en place.
- DATACOM : pour la gestion des commandes. Module qui n'est pas encore mis en place.
- module de bulletinage : concerne la gestion de la réception des périodiques qui est assez lourde à cause de l'importante circulation des titres entre les services. Logiciel spécifique utilisé sur matériel PRIME (DEC).

2.3. Analyse des documents

L'analyse des documents se fait selon le schéma adopté : élaboration du bordereau - saisie - listing - correction.

Après la saisie des données du bordereau le document a un statut NON-VALIDE.

Le statut VALIDE apparaît après la correction du listing.

Le transfert des documents validés se fait chaque semaine vers les serveurs EDD, DIALOG, DATA STAR pour alimenter Delphes et vers la Chambre de Commerce de Lorient (tête du réseau Grappe) pour l'édition de produits papiers (profils). C'est alors que les documents reçoivent le statut TRANSFERE.

2.4. Applications existant sous Minisis

– Interrogation de la base de données pour répondre aux demandes du public. L'interrogation est possible en langage contrôlé (le thésaurus est visualisable en ligne et ses opérateurs TG, TA, TS peuvent être utilisés à la recherche) comme en langage libre (résumé, titre, Basic-sur champ).

Le documentaliste interroge pour l'utilisateur et lui remet un listing avec le résumé et la localisation du document.

Actuellement l'interrogation est gratuite. Il est prévu un accès payant à Minisis sur rendez-vous. L'objectif est que plus l'information est vendue, plus elle est valorisée. Bien sûr, cela exigera une haute performance des prestations.

– Saisie des bordereaux articles et ouvrages dans la base bibliographique (la base CCIP)

– La base revue sous Minisis sert à :

* valider le libellé des périodiques : à partir du code on charge automatiquement dans la notice article le titre, la cote, l'ISSN et le nom des centres qui reçoivent ce périodique

* tous états d'édition (exemple : catalogues)

* actuellement on trouve dans cette base les rapports publiés par la CCIP et adoptés par son Assemblée Générale (collection traitée comme un titre de périodique)

– La base thésaurus : cette base sert à la saisie de la prochaine version du thésaurus. Différentes éditions en seront tirées ainsi qu'une table de rechargement de façon à remplacer tous les anciens descripteurs utilisés à l'indexation dans la base bibliographique par les nouveaux descripteurs.

IV. QUELLE TYPE D'INFORMATION SUR LES ENTREPRISES. MANUEL D'ANALYSE DES RAPPORTS ANNUELS D'ENTREPRISES

Les informations sur les sociétés sont de plus en plus demandées. Il est fort utile pour une entreprise – quel que soit son domaine d'activité – de pouvoir se renseigner sur d'autres sociétés, pour avoir une vision globale du marché, connaître la situation financière des concurrents ou s'informer sur d'éventuels partenaires.

Les types d'informations nécessaires à l'entreprise sont :

- les informations qui correspondent à l'actualité et aux annonces faites par la presse et les sociétés elle-mêmes (changements de directeurs, de stratégie, la publication des résultats, les licenciements, les prises de participations etc...)
- information sur les participations dans l'entreprise et les liens financiers
- informations qui permettent d'identifier une société et son activité (raison sociale, adresse, chiffre d'affaires, taille, produits et nouveaux produits, import-export, etc...)
- information financière qui dresse le profil financier de l'entreprise d'après ses comptes et son bilan
- informations qui concernent l'investissement (analyse d'un secteur)
- informations sur la solvabilité des entreprises et leur niveau d'endettement
- information liée à l'activité des marchés boursiers
- informations sur les marques et brevets
- informations sur la capacité de financement et les banques des entreprises.

Les grands types d'utilisation de cette information qui se dégagent sont :

- évaluation des risques
- études de marché et prospection sur de nouveaux secteurs
- surveillance de la concurrence nationale et internationale
- connaissance et compréhension de l'environnement
- investissements.

Ainsi on peut dire qu'il est devenu vital pour l'entreprise de connaître et de surveiller son environnement, d'analyser sa concurrence, de prospecter et de

connaître ses partenaires. La veille technologique est plus que jamais à l'ordre du jour.

L'information est ainsi le support de toute décision.

REMARQUE :

La partie suivante est présentée sous forme de manuel, car elle est destinée aux documentalistes de la CCIP en complément des manuels généraux existants.

MANUEL D'ANALYSE DES RAPPORTS
ANNUELS D'ENTREPRISES

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION

- 1.1 Etat actuel des rapports annuels d'entreprises.
- 1.2 Objectifs pour l'automatisation des rapports annuels.

2. CONSIGNES D'ANALYSE

2.1 Explications générales sur l'élaboration du bordereau.

2.2 Analyse initiale

NA Nature du document

LA Langue

TI Titre de l'ouvrage

AU Auteur personne morale

SO Identification de l'ouvrage

Coordonnées de l'éditeur

Année d'édition

Pagination

Cote DIE

Mode d'acquisition

Etat des collections

LO Accès au document

CO Sociétés

DO Domaine

DE Descripteurs géographiques

DE Descripteurs matière

Banques à alimenter

Descripteurs proposés

Microfiches

AB Résumé 1

A2 Résumé 2

2.3 Mise à jour à la réception de l'exercice suivant

2.3.1 Les références à supprimer dans DELPHES
et/ou MINISIS

2.3.2 Modifications à effectuer sur le bordereau quand
l'entreprise continue à exister sous le même nom

TI Titre de l'ouvrage

SO Identification de l'ouvrage

2.4 Cas des fusions, absorptions, changements de nom.

TI Titre de l'ouvrage

AU Auteur personne morale

SO Identification de l'ouvrage

CO Sociétés

Fusion ou absorption

Changement de nom

2.5 Gestion par le CDE de sa collection de rapports annuels d'entreprises

TI Titre de l'ouvrage

SO Identification de l'ouvrage

Etat des collections

3. ANNEXES

Bordereau rempli / cf annexe

Tableau des codes des entreprises / cf annexe

Module Entreprises / cf annexe

Mots-outils sur les entreprises / cf annexe

1. INTRODUCTION

1.1. ETAT ACTUEL DES RAPPORTS ANNUELS D'ENTREPRISES

On constate actuellement une très forte demande d'informations, concernant les entreprises, tant en France qu'à l'étranger.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris détient un nombre important de documents sur les sociétés. Mais une partie seulement de ces données sont à ce jour enregistrées dans la base bibliographique (articles de presse, études, annuaires professionnels).

Ayant la vocation de diffuser l'information sur les entreprises auprès de son public d'une part et d'autre part dans le cadre de l'automatisation du fonds documentaire, le CDE a décidé d'entrer les rapports annuels d'entreprises dans la banque de données. C'est un fonds important qui comprend à peu près 1300 documents par an, de sociétés pas obligatoirement cotées en bourse. De plus, c'est leur contenu qui renseigne sur les orientations stratégiques, la gestion, les activités, les comptes consolidés, les chiffres clés, les filiales et participation, la structure de l'organisme.

Le seul moyen d'obtenir un rapport de société est de s'adresser directement à l'entreprise concernée. Les délais d'obtention de documents peuvent être longs. Cet accès n'est pas très aisé, surtout pour les entreprises étrangères intéressées par des informations sur les sociétés françaises.

Actuellement, au CDE sont retenus les rapports annuels des grandes sociétés. Le problème à résoudre pour l'avenir est l'obtention d'information sur les PME et PMI.

1.2. OBJECTIFS POUR L'AUTOMATISATION DES RAPPORTS ANNUELS

– Faciliter la gestion des rapports annuels d'entreprises au CDE et en particulier, permettre un meilleur traitement des relances (sélection des sociétés n'ayant pas envoyé leur rapport, réalisation de mailings).

La DIE possède 1300 rapports annuels d'entreprises (morts ou vivants). Sur ces 1300 collections il y a environ 150 collections correspondant à des sociétés n'ayant rien envoyé depuis 1980. Donc pour 1150 collections on peut dire qu'il existe au moins un rapport depuis 1980.

Sur ces 1150 collections, à l'heure actuelle :

- * 531 sociétés n'ont pas envoyé leurs exercices 1990,
- * pour les rapports à cheval sur deux années civiles (1990\1991) le nombre de rapports non reçus est de 52,
- * le nombre des rapports reçus à ce jour pour l'année 1990 ou 1990\1991 est de 567 (44 %),
- * pour l'exercice 1991 les rapports recus sont 250 (21,73 %).

– Améliorer la qualité du service rendu aux usagers du Centre de documentation "Friedland" – les rapports de sociétés figureront au même titre que les articles de presse et autres documents sur les listings qui leur sont remis à la suite de l'interrogation de la banque de données. Ceci s'intègre dans une politique tendant à enregistrer peu à peu dans la base bibliographique automatisée l'intégralité des documents détenus par le CDE.

– Permettre aux autres centres de documentation de la CCIP de connaître l'état des collections de rapports reçus au CDE "Friedland". Il s'agit dans un premier temps des centres de la Bourse de Commerce et du WTC– La Défense

déjà connectés directement à la machine du CDE, et plus tard des centres de documentation des écoles qui seront connectés à cette machine.

– Enrichir les informations sur les entreprises mises à disposition des clients français et étrangers de DELPHES sur ses 3 serveurs. Il est prévu de fournir des copies de rapports par fax aux clients qui le demanderont. Notons aussi que certains clients pourront apprécier l'obtention de cette information sans avoir à se faire connaître de la société dont ils souhaitent posséder le rapport annuel.

2. CONSIGNES D'ANALYSE

2.1. EXPLICATIONS GENERALES SUR L'ELABORATION DU BORDEREAU

Les rapports annuels d'entreprises parviennent d'habitude au mois de mai-juin de l'année en cours, pour l'exercice de l'année précédente, et doivent être traités dès réception.

L'analyse des rapports se fait sur des bordereaux de type "OUVRAGE DELPHES".

Il faut faire un bordereau par libellé d'entreprise. Chaque bordereau comprend l'état des collections des rapports reçus sous ce nom au Centre de documentation "Friedland". Pour les cas particuliers se reporter au paragraphe 2.4. "Cas des fusions, absorptions, changements de nom".

Le nom de l'entreprise apparaît à plusieurs reprises pour respecter les règles générales d'analyse, d'autre part, parce qu'on ne peut pas a priori déterminer sur quelle zone l'utilisateur va effectuer sa recherche.

Certains rapports sont accompagnés d'une note d'information. Dans les cas où celle-ci correspond à une opération de fusion, absorption ou changement de nom, voir paragraphe 2.4. Dans le cas où il s'agit d'une actualisation des chiffres donnés par le rapport, procéder de la façon suivante :

– faire un seul bordereau pour le rapport et la note d'information. Les zones dans lesquelles apparaît la note d'information sont les suivantes :

nombre de pages : voir paragraphe 2.2. "Pagination"

AB Résumé 1 : préciser qu'il y a des données chiffrées pour la période couverte par la note

exemple : Données chiffrées de janvier 1990 à mars 1990.

2.2. ANALYSE INITIALE (cf annexe 8)

Champ NA nature du document

Utiliser les valeurs "littérature grise" (code 30) et "rapport annuel d'entreprise" (code 53).

Champ LA langue

Les rapports analysés sont essentiellement en français. On en reçoit également en anglais, espagnol et quelques uns en allemand. Pour ceux-ci, préciser la langue dans la zone "autres". Pour le code du pays se reporter à "Manuel d'analyse".

Il existe aussi des rapports bilingues. Dans ce cas mentionner les deux langues.

Champ TI titre de l'ouvrage

Exemple simple :

COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIMES,
AERIENNES ET TERRESTRE / CAMAT / :
Rapport annuel exercice 1990

Exemple à cheval sur deux années civiles :

GROUPE DIDOT BOTTIN :
Rapport annuel exercice 1990 / 1991 (*)

Champ AU auteur personne morale

Reprendre le nom de l'entreprise.

Champ SO identification de l'ouvrage

(*) la période indiquée comprend début juillet 1990 – fin juin 1991

COORDONNEES DE L'EDITEUR

Mentionner ici les coordonnées de l'entreprise (nom, adresse, télécopie, téléphone).

Cette information pourra être utilisée par :

- le client de DELPHES souhaitant obtenir un exemplaire original du rapport et non la photocopie que pourrait lui envoyer la CCIP.
- le CDE pour effectuer des relances en cas de non réception de l'exercice suivant :

La zone "téléphone" n'étant pas présente sur le bordereau, remplacer le libellé "télex" par le libellé "téléphone".

Cas particuliers :

- quand l'éditeur n'est pas la société concernée, on déroge à la règle habituelle en reprenant malgré tout les coordonnées de l'entreprise.
- L'objectif est de permettre aux clients de DELPHES un accès au document primaire d'une part et d'autre part de permettre au CDE une gestion de ses rapports par mailing (lettres de relance).
- on trouve parfois sur le rapport l'adresse du siège social et celle des services administratifs. Choisir alors cette dernière, toujours dans le but de faciliter l'accès au document.
- si les numéros de télécopie et/ou de téléphone manquent, les rechercher si cela est possible de façon rapide (ex : KOMPASS) sinon ne pas les renseigner car ce ne sont pas des zones obligatoires en saisie.
- si sur le rapport d'une société étrangère figure le nom de sa filiale en France, retenir l'adresse de la société-mère à l'étranger.

ANNEE D'EDITION

Inscrire l'année d'édition et non l'année de l'exercice couvert (*).

(*) De cette façon, à la recherche on pourra obtenir avec le rapport 1990 (édité en 1991) dont l'édition suivante paraîtra au printemps 1992, les documents les plus récents sur une entreprise. L'équation de recherche est du type :

AN=91 ou AN=92 (Delphes) ou bien DA 1991 ou DA 1992 (MINISIS)

Pour mémoire : la zone "année d'édition" est obligatoire. Si elle ne figure pas sur le document, chercher une autre date (exemple : date d'impression).

Ne pas indiquer le numéro d'édition parce qu'il n'existe pas d'une part et d'autre part parce qu'on ne connaît pas la date à laquelle est paru le premier rapport.

PAGINATION

Quand le rapport est accompagné d'une note d'information, qui donne des renseignements financiers supplémentaires ou informe d'une fusion, absorption etc., inscrire dans la zone "nombre de pages" le nombre de pages du rapport, suivi du nombre de pages de la note d'information.

exemple : 30 pages et note d'information de 15 pages.

COTE DIE

Mentionner celle qui figure sur le document. Elle est propre à la collection et commence toujours par 900 000.

MODE D'ACQUISITION

Entourer la valeur "D (don)" étant donné que les rapports sont toujours gratuits.

ETAT DES COLLECTIONS

Dans Minisis il faut créer deux zones complémentaires dont on a décidé qu'elles serviront à : indiquer l'état des collections (ETARAP) et à la gestion des rapports non reçus (ABSRAP).

Ces deux zones seront utilisées uniquement à la saisie d'une part et d'autre part à la visualisation dans le format FPUBLIC.F pour informer les clients.

Il faut inscrire :

– dans le cas d'une réception relativement continue

ETARAP : Reçu depuis 1965

ABSRAP : Années manquantes: 1978, 1980, 1990.

ETARAP : Reçu depuis 1965\1966

ABSRAP : Années manquantes: 1978\1979, 1979\1980, 1989\1990.

– dans le cas d'une réception discontinue

ETARAP : Reçu de 1965 à 1977 et depuis 1981

ABSRAP : Années manquantes : de 1978 à 1980, 1985.

ETARAP : Reçu de 1964\1965 à 1977\1978 et depuis 1982\1983

ABSRAP : Années manquantes: de 1978\1979 à 1981\1982, 1986.

Attention : Modifier uniquement "Années manquantes" dès réception de l'exercice suivant en cas d'anomalie dans la succession des années.

Au moment de la saisie initiale (en 1992), pour permettre les relances ultérieures, toutes les années à partir de 1989 ou 1989\1990 doivent apparaître en clair dans la zone ABSRAP.

Exemple : Années manquantes : 1989, 1990, 1991.

Présentation de quelques cas, dégagés au cours de l'analyse des rapports annuels d'entreprises, et la façon dont il faut les inscrire dans la zone ABSRAP :

Exemples : Années manquantes : de 1965 à 1970

Années manquantes : 1980, 1989, 1991

Années manquantes : de 1975 à 1980, 1985, 1990

Règles à suivre pour la zone ETARAP :

– inscrire : "Reçu depuis ..." quand le rapport est reçu pour la première fois,

– modifier "Reçu depuis..." en "Reçu de...à..." dans les cas suivants :

* si le rapport d'une société n'est pas reçu au cours de cinq années successives

* dans le cas où on est sûr que le rapport ne sera plus reçu (cessation d'activité, fusion, absorption ou changement de nom)

– à la saisie initiale des rapports, pour ceux dont le dernier exercice a été reçu au plus tard en 1988 inscrire "Reçu de...à..."

Exemple: Reçu de 1965 à 1988

A noter : On renseigne également "Années manquantes" dans la zone ABSRAP

– pour les collections mortes au moment de la saisie, suivre la même règle

Exemple : Reçu de 1891 à 1945

A noter : On renseigne la zone ABSRAP

– inscrire "Reçu en..." pour les rapports qui ne sont reçus qu'une seule fois et dont on est sûr qu'ils ne paraîtront plus (cf 2.4 – Analyse du rapport exercice 1990 de SIMER).

ACCES AU DOCUMENT

Barrer le "non" car les rapports sont reproductibles.

Champ CO sociétés

Ce champ contient le nom de l'entreprise sur laquelle porte le rapport et non pas les noms des filiales et participations ou implantations, que ce soit en France ou à l'étranger.

Appliquer les règles d'écriture habituelles.

Champ DO domaine

Mentionner le domaine "Entreprise" (*). Dans le cadre d'un traitement simple des rapports annuels d'entreprises, il a été décidé de ne mentionner dans les descripteurs matière que le principal secteur d'activité concerné. Le champ DE ne comportant donc jamais d'expressions telles que : investissement dans un pays étranger, implantation à l'étranger, entreprise étrangère, stratégie internationale, coopération industrielle internationale, le domaine "International" ne doit pas être renseigné.

Champ DE descripteurs géographiques

Indexer au nom du pays où se trouve le siège de la société.

Actuellement, les entreprises françaises traitées étant de taille importante, leur activité couvre la France entière. Ne pas indexer au nom d'un département ou d'une région.

Si à l'avenir on est amené à traiter des rapports d'activité des PME ou PMI ayant une activité régionale marquée, cette règle pourra être adaptée.

Champ DE descripteurs matière

Indexer au secteur d'activité principale, explicitement traitée dans le rapport et ceci à un niveau général

Les activités secondaires de la société et ses filiales n'apparaissent pas dans ce champ.

Contrairement à la règle générale, on a choisi le "profil bas" pour le traitement de ces documents : ne pas introduire des descripteurs du type "implantation à l'étranger, stratégie-conjointe, recherche-développement etc...".

(*) La sélection se fait automatiquement à la saisie dès lors que le champ CO est renseigné.

Utiliser de façon systématique le mot-outil "informations financières complètes" (*)¹

exemple : banque
informations financières complètes

Zone banque à alimenter

En fonction des sujets traités, les bordereaux peuvent alimenter d'autres banques de données que Delphes, également SB-I et VININFO. C'est le cas pour les rapports de sociétés.

Zone descripteurs proposés

Noter dans ce champ tous les descripteurs qui concernent une activité importante et qui n'existent pas en descripteurs. La fréquence des propositions est un élément décisif pour la mise à jour du thésaurus (*)²

Zone Microfiches

Croiser le numéro de ligne du descripteur géographique avec celui du descripteur matière décrivant le secteur d'activité concerné. Le plus souvent on inscrit 1/1.

Champ AB RESUME 1

Exemple :

Document de fond sur UFB LOCABAIL, société française de la Compagnie Bancaire, spécialisée dans les services financiers des entreprises. Entreprise leader en France du crédit bail mobilier.

(*)¹ Après l'édition du prochain thésaurus utiliser "informations financières par entreprise" (cf annexe 9)

(*)² Dans le domaine des activités financières, au cours de l'analyse des rapports annuels des sociétés, on a eu du mal à trouver les descripteurs adéquats

Données chiffrées : bilan, compte de résultat, annexes (1991).

Liste d'entreprises avec adresses : filiales et participations.

Contenu normalisé du résumé :

* Commencer par l'expression normalisée "document de fond" suivie du nom de la société, de sa nationalité et du secteur d'activité.

* Faire suivre de "données chiffrées : bilan, compte de résultat, annexes, année sur laquelle portent les chiffres". Ce sont des informations toujours contenues dans un rapport d'activité.

Contenu variable et expressions recommandées :

S'inspirer du sommaire du rapport d'activité s'il est bien fait.

Quelques expressions utiles :

* structure de l'entreprise
 * organigramme
 * branches d'activité – reprendre en une phrase simple les activités de la société (*)¹.

* données prospectives – à utiliser lorsque le rapport aborde l'avenir de l'entreprise

* liste d'entreprises ou liste d'entreprises avec adresses – à utiliser systématiquement pour les listes des filiales et des participations indiquées dans les rapports

* code APE et numéro SIRENE – il a été décidé de les introduire à la fin du résumé car ce sont des clefs d'accès à d'autres sources d'information sur les entreprises d'un secteur donné (*)². Leur introduction ne posera pas de problèmes techniques car :

– sur chaque rapport de société les codes sont généralement indiqués. Si ce n'est pas le cas, ne pas les rechercher,

(*)¹ Delphes entreprises sur le 36 28 1992 ne fait pas apparaître les DE/ descripteurs/.

(*)² A terme, la présence dans Delphes de ces codes dans les références des rapports annuels devrait faciliter les recherches croisées entre Delphes Entreprises, Téléfirm et Téléexport sur la prochaine version du 36 28 19 92 (cf annexe 10).

– tous les chiffres composant ces codes étant collés, ils pourront servir de clefs d'accès pour une recherche.

RAPPEL : en cas de fusion, absorption ou changement de nom de l'entreprise, certaines informations doivent être mentionnées à la fin du résumé 1 (cf paragraphe 2.4.).

CHAMP A2 RESUME 2

Là on reprend:

- les noms d'entreprises qui n'ont pas été retenus en champ CO société (filiales et participations),
- les secteurs d'activité et les pays qui n'ont pas été retenus en descripteurs, du fait de leur caractère non prépondérant.

Contenu et expressions recommandées :

* filiales – en reprendre la liste

Exemple :

Filiales : UFB ACE LEASING, UFB DEUTSCHLAND, UFB ESPANA, UFB HUMBERCLYDE.

Pour les filiales à l'étranger, faire suivre le nom de la filiale du nom du pays entre parenthèses s'il figure dans le document.

* branches d'activité – énumérer dans le détail les activités de la société concernée

Exemple :

Branches d'activité : financement des biens d'équipement, affacturage.

Il convient également de mentionner les activités des filiales jugées importantes.

Il a été décidé , dans le cadre du traitement type "profil bas" de ne pas détailler les produits. Par contre on peut inscrire les marques si nécessaire.

2.3. MISE A JOUR A LA RECEPTION DE L'EXERCICE SUIVANT

2.3.1. Les références à supprimer dans Delphes et/ou Minisis

Dans Delphes on supprime toujours l'édition précédente. On conserve uniquement la dernière notice.

Dans Minisis on supprime l'édition précédente uniquement quand l'entreprise porte le même nom pour l'exercice suivant (*).

2.3.2. Modifications à effectuer quand l'entreprise continue à exister sous le même nom

Champ TI titre de l'ouvrage

– de l'année

Champ SO identification de l'ouvrage

– de l'année d'édition

Zone ABSRAP

A la réception de chaque exercice, actualiser cette zone si le rapport de l'année précédente n'est pas reçu.

Zone ETARAP

Cas de modification : cf 2.2. – Règles à suivre pour la zone ETARAP.

(*) Dans Minisis on garde une notice par collection et non par document physique, celle du document le plus récent.

2.4. CAS DES FUSIONS, ABSORPTIONS, CHANGEMENTS DE NOM

Champ TI titre de l'ouvrage

Le changement de nom concerne uniquement Delphes, étant décidé que là on trouve les informations les plus récentes sans garder les anciennes.

Par contre, dans Minisis on garde une fiche par nom. C'est à dire qu'on pourra toujours avoir des renseignements sur l'entreprise, à n'importe quel nom (ancien ou actuel) utilisé à la recherche.

Champ AU auteur personne morale

Le contenu de ce champ doit être modifié en cas de changement de nom.

Champ SO identification de l'ouvrage

Le changement de nom apparaîtra dans ce champ également.

Dans la zone "Nombre de pages" signaler la note d'information jointe au rapport de la façon décrite dans le chapitre 2., paragraphe 2.2. "Pagination".

Champ CO sociétés

Pour les cas d'absorption, fusion ou changement de nom, procéder de la façon suivante :

FUSION OU ABSORPTION

Exemple : Fusion par absorption de PECHELBRONN par SIMER qui prend le nom de WORMS ET COMPAGNIE.

Les documents que l'on possède sont :

- rapport 1990 de SIMER et note d'information sur l'opération (juin 1991),
- rapport 1990 de PECHELBRONN

– rapport 1991 de WORMS ET COMPAGNIE (*)1.

Il y aura un décalage dans le temps entre la réception des deux premiers rapports et celle du troisième. On traite le troisième dès réception.

Bordereaux à rédiger:

– **Analyse du rapport 1990 de SIMER.**

Les zones où l'opération doit apparaître sont :

ETARAP : inscrire l'état de la collection des rapports SIMER (Reçu depuis...)

Exemple : Reçu en 1990 (dans ce cas on inscrit "en" car le rapport est reçu pour la première fois en 1990 et ne paraîtra plus)

AB RESUME 1 : inscrire à la fin du champ le message "En 1991 SIMER a absorbé PEHELBRONN et a pris le nom de WORMS ET COMPAGNIE".

On a choisi de mettre cette information dans le résumé 1 pour en permettre la visualisation dans le format public (Minisis) (*)2.

– **Analyse du rapport 1990 de PEHELBRONN.**

Procéder comme pour SIMER:

ETARAP : Reçu de 1960 à 1990 (on ne recevra plus ce rapport).

AB RESUME 1 : inscrire à la fin du champ le message "En 1991 PEHELBRONN a été absorbé par SIMER qui a pris le nom de WORMS ET COMPAGNIE".

(*)1 Au moment de l'analyse ce rapport n'était pas encore reçu.

(*)2 Le format public (Minisis) contient les champs suivants : LO, TI, AP et AM, SO (allégé), MC (allégé), CO, AB (résumé 1 seulement).

- Analyse du rapport 1991 de WORMS ET COMPAGNIE

L'opération doit être mentionnée toujours dans les zones :

ETARAP : inscrire l'état de collection

Exemple : Reçu depuis 1991.

AB RESUME 1 : au début du résumé mentionner "WORMS ET COMPAGNIE est le résultat de l'absorption en 1991 de PEHELBRONN par SIMER".

- Analyse de la note d'information

Les zones et champs concernés sont :

NA NATURE DU DOCUMENT : inscrire le code 53

COTE DIE : même cote que celle du rapport avec lequel la note d'information a été reçue.

CHAMP CO SOCIETE : apparaissent les noms des trois entreprises.

Exemple : PEHELBRONN
 SIMER
 WORMS ET COMPAGNIE

Attention : On ne renseigne pas les zones ETARAP et ABSRAP.

CHAMP DE DESCRIPTEURS MATIERE : en faisant un bordereau à part pour la note d'information on est obligé de signaler l'absorption dans ce champ. Utiliser le descripteur "absorption d'entreprise"(*).

Exemple : secteurs d'activité concernés (pour les trois sociétés)
 absorption d'entreprise

(*) Attention: dans la nouvelle édition du thésaurus le descripteur "absorption d'entreprise" est supprimé. Il y aura uniquement le descripteur "fusion d'entreprises" (cf annexe 11).

Dans d'autres cas on peut avoir à utiliser "fusion d'entreprises"(*)page 40 .

Attention : Si la note d'information a été reçue à la fois avec le rapport de la société absorbée et celui de la société qui l'absorbe, veillez à ne l'analyser qu'une seule fois.

CHANGEMENT DE NOM

Exemple : ACCOR, anciennement JACQUES BOREL.

Les tâches à effectuer sont :

- Modification dans Minisis concernant le dernier rapport de JACQUES BOREL, reçu 1985.

A réception du rapport d'ACCOR en 1986, à la fin du champ AB Résumé 1, ajouter le message "A partir de 1986 JACQUES BOREL prend le nom d'ACCOR".

Rappel : la zone ETARAP (état de collection) contient déjà la mention "Reçu de 1970 à 1985".

- Analyse du rapport ACCOR 1986

ETARAP : il faut inscrire "Reçu depuis 1986".

AB RESUME 1: à la fin du résumé 1 faire apparaître l'information suivante : "Anciennement JACQUES BOREL jusqu'en 1985".

2.5 GESTION PAR LE CDE DE SA COLLECTION DE RAPPORTS ANNUELS D'ENTREPRISES

Champ TI titre de l'ouvrage

Etant donné que ce champ est inversé par mot, à la saisie il faut mettre un espace avant et après le slash pour les rapports à cheval sur deux années civiles.

Exemple : SOCIETE GENERALE. Rapport annuel exercice 1990 \ 1991.

Champ SO identification de l'ouvrage

C'est à partir de ce champ que l'on va éditer le nom de la société dans les cas des mailings et relances.

Selon les normes des PTT, une ligne d'étiquette ne doit pas dépasser 32 caractères et une étiquette peut contenir jusqu'à 8 lignes.

Le problème de la longueur du nom de la société dans la zone "Nom de l'éditeur" s'est posé car plus de la moitié des noms de sociétés font plus de 32 caractères. On a finalement décidé :

- d'éditer le nom de la société sur deux lignes de 32 caractères, même si la coupure entre les deux lignes doit intervenir de façon arbitraire,
- de ne pas essayer d'abrégier ces noms.

Cette solution présente les avantages suivants :

- le nom de l'entreprise est correct sur l'étiquette,
- l'écran de saisie ne doit pas être modifié,
- il n'est pas nécessaire d'élaborer des règles d'abréviation qui auraient posé de toute façon des problèmes à la recherche(*).

ETAT DES COLLECTIONS

Une fois la saisie initiale faite, ne pas élaborer des bordereaux. Actualiser directement sur l'écran.

Pour les rapports sur deux années civiles, à la saisie, ne pas mettre d'espace avant et après le slash dans la zone ABSRAP:

Exemple : Années manquantes: 1989\1990

Ne pas saisir le texte "Années manquantes". Il apparaîtra à la visualisation.

(*) Actuellement, sur l'écran de saisie, le nom de l'éditeur correspond à une seule zone de 96 caractères avec une gestion automatique du passage à la ligne. La solution la plus simple, qui aurait consisté à éditer uniquement les 32 premiers caractères de la zone, n'aurait souvent pas permis d'identifier la société de façon précise. La solution finalement adoptée avait dans un premier temps été considérée comme impossible par les informaticiens.

Planning des relances :

Les relances auront lieu au mois de septembre de l'année en cours pour les rapports non reçus de l'année précédente.

Exemple : La relance pour les rapports 1991 (qu'on doit recevoir normalement en mai-juin 1992) et ceux de 1990\1991 (à cheval sur deux années civiles qu'on reçoit début décembre 1991) devrait être lancée en septembre 1992.

Avant de faire la relance il est nécessaire d'éliminer toutes les collections mortes, c'est à dire celles qui s'arrêtent en 1988. L'équation de la recherche sera :

Exemple :

1. ETARAP = depuis
2. TI 1984 ou TI 1985 ou TI 1986 ou TI 1987 ou TI 1988
3. 1 et non 2

Attention : Pour les notices de l'ensemble 3 remplacer dans la zone ETACOL "Reçu depuis..." avec "Reçu de...à...".

A noter : On ne cherche pas par NA 53 (nature du document), étant donné que la zone ETARAP existe uniquement dans les rapports annuels.

La relance intervient assez tardivement pour les rapports à cheval sur deux années civiles, mais ceci est justifié par le faible nombre de rapports de ce type et par le souci de ne pas alourdir, au moins dans un premier temps, les coûts d'exploitation.

En l'état actuel, la première relance est souhaitable en septembre 1992. Malheureusement, il n'est pas sûr que la saisie des rapports sera achevée à cette date. La proposition est de faire cette relance de façon manuelle à partir de la liste d'état des collections. Une lettre standard sera envoyée à toutes les sociétés concernées.

Après chaque relance (septembre) ressortir un listing au mois de mai de l'année suivante pour voir l'état des collections. A ce moment il faut renseigner la zone ABSRAP pour toutes les sociétés dont on constate que les exercices réclamés ne sont pas parvenus.

Pour les rapports non reçus au cours de deux années successives, vérifier les adresses des sociétés concernées. Une adresse fautive, incomplète ou changée pourra être la cause de cette non réception. Se renseigner par téléphone, annuaire ou Minitel.

V. PRESTATIONS DOCUMENTAIRES. ETUDE DES QUESTIONS POSEES AUX CENTRES "RELAIS TELEMATIQUE", TRAITEES PAR DELPHES.

Les centres relais sont les endroits où on interroge les banques de données françaises et étrangères à la suite d'une demande des utilisateurs.

Pour répondre aux questions du public concernant :

- un marché, un secteur, un produit
- une entreprise
- des informations factuelles
- la surveillance des marchés ou les concurrents
- la réalisation d'actions commerciales
- la création et le développement d'un service d'information, un certain nombre de prestations documentaires est proposé. Elles sont payantes et disponibles sur abonnement, ce qui permet en particulier :
 - des réductions de prix
 - des délais préférentiels à l'exécution.

1. PRESTATIONS DOCUMENTAIRES

1.1. Les dossiers thématiques

C'est toute l'information disponible sur un sujet, en France ou à l'étranger (évolution du marché, statistiques, technologies, entreprises leaders...). Les copies des documents primaires sont fournies avec le dossier.

1.2. Les dossiers "entreprise"

Toute l'information sur les concurrents ou partenaires en France ou à l'étranger (comptes annuels, stratégie, positionnement, fusions et acquisitions...)

1.3. Les recherches spécifiques

Toute recherche d'information ponctuelle (statistiques, principales données sur un secteur...) y compris les recherches de type exploratoire pour situer les sources existantes susceptibles de répondre à une question ardue.

1.4. La veille concurrentielle

Un suivi régulier des marchés, des produits et de la concurrence en fonction des besoins de l'utilisateur.

1.5. Les recherches en ligne

Interrogation en présence de l'utilisateur et pour son compte des banques de données françaises et étrangères les mieux adaptées à la demande.

1.6. Les listes d'entreprises

Elles sont sélectionnées selon les critères définissant la cible visée.

1.7. Le conseil, l'ingénierie, la formation

Ce sont des services pour le diagnostic des besoins en information, la mise en place des outils, la formation à la gestion de l'information et à l'interrogation des banques de données.

Faire le bilan et l'analyse des résultats des prestations effectuées est particulièrement intéressant pour situer la banque de données Delphes par rapport aux autres banques économiques, interrogées en parallèle.

2. ETUDE DES QUESTIONS POSEES AUX CENTRES " RELAIS TELEMATIQUE", TRAITÉES PAR DELPHES POUR L'ANNEE 1991.

Objectifs de l'analyse :

- étude des besoins du public, concernant les différents domaines couverts par Delphes (entreprise, marché\produit, gestion de l'entreprise, environnement général)
- répondre à la double question : comment Delphes couvre-t-elle ces domaines et satisfait-elle aux exigences des usagers.

Les documents exploités :

- questions posées au centre relais "Friedland"
- questions posées au WTC – La Défense
- questions posées au centre relais "Bourse de Commerce"
- questions posées pour les prestations documentaires.

Les informations recherchées (critères de tri) :

- classement par continents et pays. En cas de non précision classement dans la rubrique "Zone géographique non précisée"
- classement par thèmes
 - * entreprises
 - * secteur, marché, produit
 - * gestion de l'entreprise
 - * environnement économique général

Pour les deux derniers points, faire les listes des questions :

- évaluer le nombre de questions par thèmes
- évaluer le nombre total de questions posées à Delphes
- distinguer les prestations documentaires du reste

REMARQUE :

L'analyse est faite sur la formulation des questions, choisie par le centre relais, et non sur le texte exact de la question posée par le client. De cette façon

on n'a pas pu jugé de l'angle sous lequel le sujet est abordé et de la combinaison des concepts. Le classement est fait finalement selon le thème considéré essentiel et portant le sens de la question.

Les tableaux en annexe montrent le résultat de l'analyse (cf annexes 12, 13, 14, 15, 16 et 17).

CONCLUSIONS :

- Le nombre total des questions traitées par Delphes est de 175
- Le nombre total des prestations documentaires – 52
- On constate une répartition des questions par domaines, entre les trois centres :
 - * Friedland : marché\produit, gestion
 - * Bourse de Commerce : environnement (sur le plan international), secteur
 - * WTC – La Défense : marché\produit, entreprises
- Certaines questions sont traitées à la fois par Delphes et par d'autres banques de données. Ceci concerne essentiellement le domaine marché\produit
- Un grand nombre de questions sur les entreprises, telles que : comptes et bilan d'une société précise, informations générales sur des sociétés, opération de fusion\acquisition, ne sont pas du tout traitées par Delphes, mais par les banques de données comme PTSP, INPI SOC3, DUN and BRADSTREET.
- Les quelques demandes de veille concurrentielle concernent le domaine de la médecine dans le sens large (marché et aspect juridique) et ne sont pas traitées par Delphes.
- Une grande partie des questions concerne plusieurs domaines à la fois : gestion et secteur ; environnement et marché ; secteur et environnement (les répartitions dans les tableaux sont faites selon le domaine considéré dominant).

– Les demandes de prestations documentaires (en volume) peuvent être classées de la façon suivante :

* recherche particulière ou spécifique : la plupart de ces recherches concerne l'élaboration de listes d'entreprises (non inclus dans la présente étude).

Les domaines recherchés sont : entreprise, environnement

* dossier documentaire : essentiellement sur les produits, marchés, secteurs.

* recherche bibliographique.

– En principe ce sont la France et les pays d'Europe qui intéressent le public. Cependant il y a des questions sur :

* l'Asie : environnement

* l'Europe de l'Est : environnement

Les pays auxquels les utilisateurs s'intéressent le plus (après la France) sont le Japon, l'Allemagne et les USA.

– Les questions concernant un secteur dans leur majorité ne précisent pas de zone géographique. D'ailleurs, l'intérêt du public dans ce domaine est orienté plutôt sur un plan international.

ANNEXES

EXEMPLES DE REFERENCES

DELPHES CCI-PARIS DIE 035231N Isis.
1992 199203.
Informations d'est chez l'Oreal.
2095 CHALLENGES no 57, mars 1992, pp 27-28 (2p).
L'OREAL.
PARFUM (6-2891). PRODUIT-NOUVEAU (4-6341). INVESTISSEMENT-DANS-UN-PAYS-ETRANGER (5-3131). INVESTISSEMENT-ETRANGER (5-3132).
FRANCE . URSS.
FRANCE INVESTISSEMENT-DANS-UN-PAYS-ETRANGER . URSS INVESTISSEMENT-ETRANGER.
Informations sur le lancement par l'Oreal, via sa filiale Moscovite Soreal.
Lancement d'un nouveau parfum : Maroussia. Donnees chiffrées sur ce lancement (40 millions de francs au minimum) sur le CA attendu pour 1992 (300 millions de francs pour 2 millions de flacons), sur les capacités de production de Soreal. Donnees prospectives. Detail de la strategie de L'Oreal a l'Est. Donnees spécifiques sur le parfum Maroussia (prix : 210 francs, senteur, présentation). (---).
L'Oreal voit dans ce parfum un moyen de rentabiliser les 50 millions de francs investis a ce jour dans Soreal, qui a été crée en 1989 aux cotes des investisseurs locaux. Grace aux devises générées par Maroussia, l'Oreal compte porter en quelques années les capacités de production de Soreal a 100 millions d'unités de produits de grande consommation. Un magasin L'Oreal va bientôt être crée près de la place Rouge. Aujourd'hui le pourcentage de la production est de 32 % dans Soreal, L'Oreal entend devenir majoritaire avant la fin de l'année 1992.
DELPHES E ENTREPRISES.DELPHES I INTERNATIONAL.
PÉRIODIQUE.
FRANCAIS.
1992. REPRODUCTIBLE. CCI-PARIS DIE-FRIEDLAND cote : 607.570. ISSN 0352-3131-4417.

DELPHES CCI-LIMOUSIN-POITOU-CHARENTES LIPO00739212 Grappe.
1992 199203.
MORTIELLO (Jean Paul).
SAFI et BRANDY : le savoir fer.
525 LE POPULAIRE DU CENTRE no 59 supplement économique, 10 mars 1992, p 1 (1p).
BRANDY. SAFI.
FERRONNERIE (6-2461). SERRURERIE (6-2462). CLOTURE (6-2621-09). CONSTRUCTION-METALLIQUE (6-2621-01). FENETRE (6-2622-09). INFORMATIONS-FINANCIERES-PONCTUELLES (0-22).
HAUTE-VIENNE . SUISSE . DOM-TOM.
Document de fond sur les sociétés SAFI et BRANDY d'Aix sur Vienne en Haute Vienne. Ces deux entreprises appartiennent a la famille MORTIELLO et sont des spécialistes du fer. BRANDY fait de la serrurerie, des structures métalliques décoratives, clotures, de la menuiserie aluminium, des fenetres en PVC ainsi que des automatismes (portails, fermetures électriques). CA 1991 : 9 millions de F (+ 50 %), 80 % de salariés. SAFI est l'une des deux sociétés en France a fabriquer du bareaudage d'acier imitant le fer forge qu'elle commercialise sous la marque Fershop. Il s'agit de kits de ferronnerie destinés aux professionnels de la serrurerie et aux grossistes. Sur 1,8 million de francs de CA, 8 % sont réalisés a l'exportation en Suisse et dans les DOM TOM.
DELPHES E ENTREPRISES.DELPHES I INTERNATIONAL.
PÉRIODIQUE.
FRANCAIS.
1992.

DELPHES

L'ENTREPRISE : SECTEURS D'ACTIVITE ET PRODUITS

. AGRICULTURE :

Céréales, viticulture, fruits et légumes, cultures industrielles, élevage, pêche, aquaculture, forêts, jardins, agronomie, politique agricole

. ENERGIE ET MATIERES PREMIERES :

Exploitation minière, pétrole, énergie électrique, énergie atomique, ...

. INDUSTRIE :

Agro-alimentaire : produits à base de céréales, de laits, de viandes, produits de la pêche, conserves, boissons et en particulier les vins et spiritueux, ...

Bâtiment et travaux publics, urbanisme, immobilier ...

Bois, ameublement, papier, jouets ...

Chimie, matières plastiques, industrie pharmaceutique, parfumerie, cosmétiques, bio-industrie, ...

Conditionnement, traitement des déchets, environnement, sécurité, ...

Métallurgie, mécanique : construction et réparation automobiles, constructions ferroviaire, aéronautique, navale, spatiale, armement et défense, machines-outils, outillage, électroménager ...

Construction électrique et électronique, informatique, robotique, matériel médico-chirurgical ...

Télécommunications, télématique, matériel audiovisuel ...

Textile, cuir, habillement, bijouterie, orfèvrerie, décoration, arts graphiques ...

Verre, arts ménagers, optique ...

.../...

. DISTRIBUTION :

Commerce de gros, Commerce de détail, grandes surfaces, franchisage, organisation et équipement des points de vente, urbanisme commercial, manifestations commerciales ...

. SERVICES :

Assurance, banque, finance, marchés des capitaux, moyens de paiements, épargne ...

Restauration, hôtellerie, tourisme, loisirs, sports, congrès, ...

Transports terrestres, fluviaux, maritimes, aériens, ...

Médias, audiovisuel, édition, presse, publicité, cinéma, ...

Sociétés d'études et de services, professions libérales, ...

DELPHES

L'ENTREPRISE : SA GESTION

- . PRODUCTION
- . COMPTABILITE, GESTION FINANCIERE, FISCALITE
- . CONTROLE DE GESTION
- . RESSOURCES HUMAINES
- . MARKETING
- . MANAGEMENT, STRATEGIE

Diversifications, mouvements du capital prises de participation, de contrôle, fusions, acquisitions, stratégie internationale ...

.....

DELPHES

L'ENTREPRISE : SON ENVIRONNEMENT

. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE NATIONAL ET INTERNATIONAL :

Situation économique et politique (conjoncture et prévisions), en France et à l'étranger : pays de la CEE, Europe de l'Est, U.S.A., Japon, Moyen-Orient, Afrique, Asie, Amérique, Australie, etc ...

Relations économiques internationales, coopération économique, commerce extérieur, Grand Marché Européen ...

Intervention de l'Etat et des Collectivités locales dans les différents secteurs d'activité ...

Aménagement du territoire, défense nationale.

...

. ENVIRONNEMENT POLITIQUE :

Les grands événements de la vie politique mondiale et leurs répercussions sur la vie économique.

...

. ENVIRONNEMENT SOCIAL :

Population, protection sociale, santé ...

Emploi, conditions de travail, formation professionnelle, enseignement ...

Consommation, équipement des ménages, revenus, pouvoir d'achat ...

...

. ENVIRONNEMENT JURIDIQUE :

Statuts juridiques des entreprises, droit des affaires.

Propriété industrielle : marques, brevets, droits d'auteur.

...

THESAURUS DE DELPHES

EDITION 1992

STRUCTURE GENERALE

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE DE L'ENTREPRISE

- Relations économiques internationales
- Organisation de l'économie
- Situation économique
- Aménagement du territoire
- Situation politique
- Situation sociale
- Finance
- Environnement
- Science
- Droit

L'ENTREPRISE ET SA GESTION

- Entreprise
- Management
- Ressources humaines
- Gestion de la production
- Gestion commerciale
- Gestion financière
- Droit des affaires
- Propriété intellectuelle

SECTEURS D'ACTIVITE

- Activité bancaire
- Agriculture, élevage
- Agro-alimentaire
- Arts ménagers
- Assurance
- Bâtiment, TP
- Bijouterie
- Bois
- Boisson
- Chimie
- Conditionnement
- Construction électrique, électronique
- Construction mécanique
- Distribution
- Energie
- Enseignement
- Etudes et conseil
- Immobilier
- Industries graphiques
- Information, communication, média
- Informatique
- Loisirs
- Matériau
- Matières Premières
- Métallurgie
- Papier
- Pêche
- Publicité
- Restauration
- Santé
- Services annexes
- Télécommunications, télématique
- Textile
- Tourisme, hôtellerie
- Transport, emballage
- Verre

MOTS-OUTILS

THESAURUS GEOGRAPHIQUE



DELPHES

ABM/EQ

le 19 novembre 1991

THESAURUS DE DELPHES, EDITION 1992

LES REGLES DE BASE

- . N'ont été retenus que les **substantifs**, au **singulier** - sauf lorsque l'usage du singulier entraîne une modification du sens - dans la forme la plus courante (les noms propres peuvent toujours être cités dans le résumé).
Sont rejetés également les termes se situant à la limite du nom propre (ex : "sécurité sociale", "office des transports").
- . Ont été exclus les descripteurs matière contenant un **sème géographique** (ex : "euroconsommateur", "droit communautaire") ; ces descripteurs étant redondants avec les descripteurs géographiques.
- . Entre un terme et son contraire, la **notion positive** a toujours été préférée (ex : sous-développement est ainsi inclus dans le descripteur DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE).
- . En présence d'un descripteur composé connu aussi sous son **sigle**, le **développé** a été retenu, sauf dans le cas où le sigle est le plus couramment utilisé et ne présente pas d'ambiguïté (ex : CAO, DAO, TAO...).
- . La préférence est donnée aux **termes français** (ex : "conteneur" et non "container").
- . Mais les termes ayant une connotation trop **spécifiquement française** ont été supprimés (ex : "français à l'étranger", "sécurité sociale").

- . Une priorité quasi absolue a été accordée aux termes décrivant l'activité plutôt que l'entreprise ou la personne qui l'exerce (ex : "COURTAGE + VIN" plutôt que "courtier en vins", "REPRESENTATION COMMERCIALE" et non "représentant de commerce) ; les professions libérales, "HUISSIER", "NOTAIRE", maintenues en descripteurs, constituent des exceptions.
- . Pour éviter la présence d'indices trop lourds, le **niveau maximal de hiérarchisation** a été fixé à 7. Dans la majorité des cas, la hiérarchie ne descend d'ailleurs pas au-delà du niveau 5.

Nota : L'observation de cette règle nous a conduits à créer un module spécifique pour le secteur BOISSON qui aurait, sinon, logiquement trouvé sa place au sein de l'agro-alimentaire.

- . Les descripteurs composés de plus de trois éléments ont été le plus souvent évités.

DELPHES

EST PRODUITE PAR

*** LES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE FRANCE**
et notamment celles de **PARIS, MARSEILLE, BORDEAUX, LYON, LORIENT**

*** DES ORGANISMES QUI LEUR SONT RATTACHES**

- . CECOD (Centre d'Etude de la Commercialiation et de la Distribution)
- . Groupe HEC-ISA (Hautes Etudes Commerciales - Institut Supérieur des Affaires)
- . CRAMI (Centre Régional d'Analyses de Marchés Internationaux)
- . ESC TOULON (Ecole Supérieure de Commerce de TOULON)
- . Groupe ESCP (Ecole Supérieure de Commerce de PARIS)
- . Groupe ESSEC (Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales)
- . PGI (Paris Gestion Informatique)

*** DES ORGANISMES SPECIALISES**

- . BIPE (Bureau d'Information et de Prévisions Economiques)
- . CRISLA (Centre de Réflexion et d'Information sur les pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine)
- . ESSCA (Ecole Supérieure des Sciences Commerciales d'Angers)
- . FIDAFRICA (Membre de Price Waterhouse)

DELPHES reçoit en outre le concours du Service des Statistiques Industrielles du Ministère de l'Industrie (SESSI).

Sous l'égide de :



**CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DE PARIS**



**ASSEMBLEE DES CHAMBRES FRANÇAISES
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE**

INVENTAIRE DELPHES

date de l'analyse

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

INVENTAIRE DELPHES

Éditeur : PARI CCI-PARIS DIE

nature du document

Indiquer le numéro choisi. Première valeur obligatoire : 20 ou 30. Une deuxième et une troisième valeurs sont possibles)

ouvrage 50 annuaire professionnel 60 extrait d'ouvrage
littérature grise 51 document statistique autre (à préciser) 53

langue (entourer le numéro choisi)

français 02 anglais autres (à préciser)

titre de l'ouvrage (en précisant si besoin le n° du tome)

HACHETTE : Rapport annuel exercice 1990

auteur personne physique (ex : DURAND (Louis))

3. _____
4. _____

auteur personne morale (en minuscules)

HACHETTE

Suite

Suite

auteur collectivité territoriale (Pour la France uniquement. Ex : région, département, commune...)

entité géographique (en minuscules) _____

collectivité (en minuscules) _____

Suite

identification de l'ouvrage

Nom de l'éditeur (en minuscules) HACHETTE

Adresse de l'éditeur 83 Avenue Marceau

Code postal (France) 75116 Ville Paris

Pays (code et libellé) _____

Télécopie 1 47 23 01 92 Téléphone : _____ Autre éditeur
Télex (s'il n'y a pas de télécopie) 140691600

Année d'édition 1991 Numéro d'édition (ex : 2ème édition) _____

Nombre de pages 101 pages

Collection nom ; numéro _____

Sous-collection nom ; numéro _____

BN 1 _____ ISBN 2 _____

SN _____

Note DIE 900 014 Mode d'acquisition : A (achat) (don)

Pre-service (lieu et durée) _____

RESUME 1 (maximum 8 à 10 lignes ; seul visualisé en format réduit)

- Si nécessaire indiquer : document de fond
- Thème principal, zone géographique et période concernés.

Document de fond sur le groupe français HACHETTE, un des cinq leaders mondiaux dans la communication. Organigramme.

Données chiffrées : bilan, compte de résultat, annexes
Branches d'activité au niveau national et international.

Liste d'entreprises avec adresses : filiales et participations.

RESUME 2 (facultatif. Quand l'ensemble du résumé fait plus de 8 à 10 lignes, le résumé 1 est assez succinct et il est complété par le résumé 2).

- Contenu :
- un ensemble de clefs d'accès aux documents (noms de marques, de produits spécifiques...)
 - le détail du contenu du document

Filiales : Librairie Générale Française, Editions Grasset Fasquelle, Librairies des Champs Elysées, Edicel, Livre de Paris, Cofec, Scharbach (Allemagne), Librairie A. Fayard, France Editions et Publications, Salvat Editores SA (Espagne).

Activités : création, fabrication et diffusion

COMPLEMENTS - SUITES

mentionner à la fin de la zone, sur la page de base, qu'il y a une suite à saisir.
nombre de sociétés, descripteurs, échanges entre pays et auteurs n'est pas limité.
(voir agraffer une feuille supplémentaire).

étés

]	_____
]	_____
]	_____
]	_____
]	_____

descripteurs géographiques

]	_____	15	_____
]	_____	16	_____
]	_____	17	_____
]	_____	18	_____
]	_____	19	_____

descripteurs matière

]	_____
]	_____
]	_____
]	_____
]	_____
]	_____
]	_____
]	_____
]	_____
]	_____

échanges extérieurs d'un pays ou échanges entre pays

—	—/—	—/—	—/—	—/—	—/—	—/—	—/—
—	—/—	—/—	—/—	—/—	—/—	—/—	—/—

DES ZONES : Préciser le libellé de la zone avant d'indiquer les valeurs à saisir.

ARAP Reçu de 1919 à 1943/1944 et depuis 1965.

SRAP Années manquantes : de 1920 à 1928,
de 1930/1931 à 1937/1938, de 1939/1940 à
1942/1943, de 1944/1945 à 1964, 1991

ANNEXE 9

MOTS-OUTILS SUR LES ENTREPRISES

- 1. INFORMATIONS FINANCIERES PAR ENTREPRISES**
- 2. PART DE MARCHE PAR ENTREPRISES**
- 3. CARACTERISTIQUES DES ENTREPRISES DU SECTEUR**
- 4. LISTES D'ENTREPRISES**
- 5. CLASSEMENT D'ENTREPRISE PAR PERFORMANCE**
- 6. PRINCIPALES ENTREPRISES**
- 7. PRINCIPALES MARQUES**

**TABLEAU DES CODES DES ENTREPRISES
SIREN, SIRET, SIRENE, APE
ACTUELLEMENT EN VIGUEUR**

ex : 784	412	728	000	15	9623
Système Informatique pour le Répertoire des Entreprises (9 chiffres) SIREN			Numéro Interne de Classement (5 chiffres) NIC		Code Activité Principale Exercée (4 derniers chiffres) CODE APE
Système Informatique pour le Répertoire des Etablissements (14 chiffres) SIRET					
Système Informatique pour le Répertoire des Entreprises et des Etablissements (18 chiffres) SIRENE					

Le n° SIRET (formé par le SIREN, numéro de l'entreprise et le NIC
– numéro interne variant selon les divers établissements)
reste invariable et continue d'identifier l'entreprise
tant qu'elle existe, même si elle change d'activité.

CTION D'ENTREPRISE	ISN : 7510	DCR : 1992/05/12	STATUT : NOUVEAU
VIE DE L'ENTREPRISE		DDM :	N° de sortie : S46

Pour l'activité de conseil en fusions-acquisitions, combiner avec le descripteur INGENIERIE FINANCIERE.

ARIAT	ISN : 7524	DCR : 1992/05/12	STATUT : NOUVEAU
CAPITAL SOCIAL		DDM :	N° de sortie : S46
ACTIONNARIAT DES SALARIES			

ENTREPRISE INDIVIDUELLE	ISN : 1287	DCR : 1991/09/04	STATUT : REPRIS
		DDM : 1992/05/12	N° de sortie : S46

Il s'agit du statut juridique. Pour décrire l'activité, employer le descripteur ARTISANAT.

CTION	ISN : 797	DCR : 1991/09/04	STATUT : REPRIS
ORGANISATION SANS BUT LUCRATIF		DDM : 1992/05/12	N° de sortie : S46

A utiliser uniquement pour les associations du type de celles, régies en France, par la loi de 1901. Sinon, se reporter aux termes spécifiques du descripteur SOCIETE.

ATION DU CAPITAL	ISN : 7525	DCR : 1992/05/12	STATUT : NOUVEAU
CAPITAL SOCIAL		DDM :	N° de sortie : S46

TROLE D'UNE SOCIETE	ISN : 7523	DCR : 1992/05/12	STATUT : NOUVEAU
FONCTIONNEMENT D'UNE SOCIETE		DDM :	N° de sortie : S46
ACTIONNARIAT			

SOCIAL	ISN : 1297	DCR : 1991/09/04	STATUT : REPRIS
FONCTIONNEMENT D'UNE SOCIETE		DDM : 1992/05/12	N° de sortie : S46
SOURCE DE FINANCEMENT DE L'ENTREPRISE			

ON D'ACTIVITE	ISN : 1284	DCR : 1991/09/04	STATUT : REPRIS
VIE DE L'ENTREPRISE		DDM : 1992/05/12	N° de sortie : S46
LIQUIDATION JUDICIAIRE			

ANT ENTREPRISE INDIVIDUELLE	ISN : 1288	DCR : 1991/09/04 DDM : 1992/05/12	STATUT : REPRIS N° de sortie : S46
--------------------------------	------------	--------------------------------------	---------------------------------------

Il s'agit du statut juridique. Pour décrire l'activité de commerce, employer le descripteur DISTRIBUTION ou ses termes spécifiques.

TIVITE DE L'ENTREPRISE CONCURRENCE ENTREPRISE EN DIFFICULTE	ISN : 7512	DCR : 1992/05/12 DDM :	STATUT : NOUVEAU N° de sortie : S46
---	------------	---------------------------	--

RATION CROISSANCE EXTERNE HOLDING PRISE DE PARTICIPATION PRISE DE CONTROLE ENTENTE ECONOMIQUE	ISN : 1404	DCR : 1991/09/04 DDM : 1992/05/12	STATUT : REPRIS N° de sortie : S46
--	------------	--------------------------------------	---------------------------------------

ENCE ENTREPRISE	ISN : 1411	DCR : 1991/09/04 DDM : 1992/05/12	STATUT : REPRIS N° de sortie : S46
--------------------	------------	--------------------------------------	---------------------------------------

I-COLLABORATEUR ENTREPRISE INDIVIDUELLE	ISN : 7515	DCR : 1992/05/12 DDM :	STATUT : NOUVEAU N° de sortie : S46
--	------------	---------------------------	--

Il s'agit du statut particulier d'un conjoint dans l'entreprise lorsque son activité est directement liée à celle de l'autre (conjoint d'agriculteur, conjoint de commerçant...).

V D'ENTREPRISE VIE DE L'ENTREPRISE CREATION D'EMPLOIS FORMALITE ADMINISTRATIVE	ISN : 1265	DCR : 1991/09/04 DDM : 1992/05/12	STATUT : REPRIS N° de sortie : S46
---	------------	--------------------------------------	---------------------------------------

VCE DE L'ENTREPRISE VIE DE L'ENTREPRISE	ISN : 1395	DCR : 1991/09/04 DDM : 1992/05/18	STATUT : REPRIS N° de sortie : S46
--	------------	--------------------------------------	---------------------------------------

NCE EXTERNE CROISSANCE DE L'ENTREPRISE STRATEGIE INTERNATIONALE A utiliser lorsque le développement de l'entreprise résulte de prises de participation, d'absorptions ou de fusions... Ne pas confondre avec STRATEGIE INTERNATIONALE.	ISN : 1397	DCR : 1991/09/04 DDM : 1992/06/02	STATUT : REPRIS N° de sortie : S46
NCE INTERNE CROISSANCE DE L'ENTREPRISE	ISN : 1396	DCR : 1991/09/04 DDM : 1992/05/12	STATUT : REPRIS N° de sortie : S46
ISATION IMPLANTATION DE L'ENTREPRISE	ISN : 1391	DCR : 1991/09/04 DDM : 1992/05/12	STATUT : REPRIS N° de sortie : S46
E LA CONCURRENCE CONCURRENCE	ISN : 1421	DCR : 1991/09/04 DDM : 1992/05/12	STATUT : REPRIS N° de sortie : S46
ECONOMIQUE CONCURRENCE	ISN : 1416	DCR : 1991/09/04 DDM : 1992/05/12	STATUT : REPRIS N° de sortie : S46
ISE SECTEUR PRIVE SECTEUR PUBLIC SECTEUR PARAPUBLIC SOCIETE SOCIETE COTEE ENTREPRISE CONJOINTE	ISN : 1248	DCR : 1991/09/04 DDM : 1992/05/12	STATUT : REPRIS N° de sortie : S46
ISE EN DIFFICULTE /IE DE L'ENTREPRISE	ISN : 1272	DCR : 1991/09/04 DDM : 1992/05/12	STATUT : REPRIS N° de sortie : S46
ISE ETRANGERE STATUT DE L'ENTREPRISE MULTINATIONALE IMPLANTATION A L'ETRANGER descripteur croisé, à coupler obligatoirement avec un descripteur géographique.	ISN : 1250	DCR : 1991/09/04 DDM : 1992/06/02	STATUT : REPRIS N° de sortie : S46

ISE FAMILIALE ISN : 1249 DCR : 1991/09/04 STATUT : REPRIS
 ENTREPRISE INDIVIDUELLE DDM : 1992/05/12 N° de sortie : S46
 EARL

ISE INDIVIDUELLE ISN : 1286 DCR : 1991/09/04 STATUT : REPRIS
 STATUT DE L'ENTREPRISE DDM : 1992/05/12 N° de sortie : S46
 TRAVAILLEUR INDEPENDANT
 SOCIETE UNIPERSONNELLE
 EURL
 A utiliser lorsqu'il y a confusion entre le patrimoine de
 l'entreprise et celui de l'entrepreneur. Ne pas confondre avec
 SOCIETE UNIPERSONNELLE.

ISE MOYENNE ISN : 7505 DCR : 1992/05/12 STATUT : NOUVEAU
 PME DDM : N° de sortie : S46

ISE PERFORMANTE ISN : 1429 DCR : 1991/09/04 STATUT : REPRIS
 COMPETITIVITE DE L'ENTREPRISE DDM : 1992/06/01 N° de sortie : S46
 CLASSEMENT D'ENTREPRISES

NEMENT DE L'ENTREPRISE ISN : 1409 DCR : 1991/09/04 STATUT : REPRIS
 ENTREPRISE DDM : 1992/05/25 N° de sortie : S46
 RELATIONS ECONOMIQUES INTERNATIONALES
 ORGANISATION DE L'ECONOMIE
 SITUATION ECONOMIQUE
 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
 SITUATION POLITIQUE
 SITUATION SOCIALE
 FINANCE
 ENVIRONNEMENT
 SCIENCE
 DROIT
 A utiliser pour l'ensemble des forces, des contraintes et des
 centres de décision qui sont extérieurs à l'entreprise et ont une
 influence sur son activité.

GE ISN : 7506 DCR : 1992/05/12 STATUT : NOUVEAU
 VIE DE L'ENTREPRISE DDM : N° de sortie : S46
 RACHAT DE L'ENTREPRISE PAR LES SALARIES

ISE INDIVIDUELLE ISN : 1315 DCR : 1991/09/04 STATUT : REPRIS
 SOCIETE UNIPERSONNELLE DDM : 1992/05/12 N° de sortie : S46
 EARL

SOCIETE-MERE	ISN : 1261	DCR : 1991/09/04 DDM : 1992/05/12	STATUT : REPRIS N° de sortie : S46
TRANSFERENCE D'UNE SOCIETE SOCIETE SOCIETE COTEE DIRECTION D'ENTREPRISE NOM COMMERCIAL	ISN : 1300	DCR : 1991/09/04 DDM : 1992/05/12	STATUT : REPRIS N° de sortie : S46
ORGANISATION SANS BUT LUCRATIF	ISN : 1333	DCR : 1991/09/04 DDM : 1992/05/12	STATUT : REPRIS N° de sortie : S46
ENTREPRISES CROISSANCE EXTERNE	ISN : 1400	DCR : 1991/09/04 DDM : 1992/05/12	STATUT : REPRIS N° de sortie : S46
Pour l'activité de conseil en fusions-acquisitions, combiner avec le descripteur INGENIERIE FINANCIERE.			
ENTREPRISE TAILLE DE L'ENTREPRISE	ISN : 1259	DCR : 1991/09/04 DDM : 1992/05/12	STATUT : REPRIS N° de sortie : S46
ENTREPRISES STATUT DE L'ENTREPRISE	ISN : 7516	DCR : 1992/05/12 DDM :	STATUT : NOUVEAU N° de sortie : S46
INTERET ECONOMIQUE STATUT DE L'ENTREPRISE	ISN : 1329	DCR : 1991/09/04 DDM : 1992/05/12	STATUT : REPRIS N° de sortie : S46
ENTREPRISES PRISE DE PARTICIPATION CONCENTRATION ENTENTE ECONOMIQUE PRISE DE CONTROLE	ISN : 1264	DCR : 1991/09/04 DDM : 1992/05/12	STATUT : REPRIS N° de sortie : S46

ATION DE L'ENTREPRISE /IE DE L'ENTREPRISE MULTINATIONALE MPLANTATION A L'ETRANGER	ISN : 7507	DCR : 1992/05/12 DDM : 1992/06/02	STATUT : NOUVEAU N° de sortie : S46
ATION JUDICIAIRE PROCEDURE COLLECTIVE	ISN : 1277	DCR : 1991/09/04 DDM : 1992/05/12	STATUT : REPRIS N° de sortie : S46
E CONCURRENCE	ISN : 1413	DCR : 1991/09/04 DDM : 1992/05/12	STATUT : REPRIS N° de sortie : S46
IONALE GROUPE D'ENTREPRISES MANAGEMENT INTERCULTUREL ENTREPRISE CONJOINTE ENTREPRISE ETRANGERE	ISN : 1260	DCR : 1991/09/04 DDM : 1992/05/12	STATUT : REPRIS N° de sortie : S46
ATION NON-GOUVERNEMENTALE ORGANISATION SANS BUT LUCRATIF AIDE AU DEVELOPPEMENT AIDE HUMANITAIRE	ISN : 7520	DCR : 1992/05/12 DDM :	STATUT : NOUVEAU N° de sortie : S46
ATION SANS BUT LUCRATIF STATUT DE L'ENTREPRISE	ISN : 7519	DCR : 1992/05/12 DDM :	STATUT : NOUVEAU N° de sortie : S46
PATION CROISEE PRISE DE PARTICIPATION	ISN : 7508	DCR : 1992/05/12 DDM :	STATUT : NOUVEAU N° de sortie : S46
PATION ETRANGERE CAPITAL SOCIAL SOCIETE EN PARTICIPATION	ISN : 7526	DCR : 1992/05/12 DDM :	STATUT : NOUVEAU N° de sortie : S46
RE D'ENTREPRISES CREATION D'ENTREPRISE	ISN : 1269	DCR : 1991/09/04 DDM : 1992/05/12	STATUT : REPRIS N° de sortie : S46

ENTREPRISE ISN : 1255 DCR : 1991/09/04 STATUT : REPRIS
 PME DDM : 1992/05/12 N° de sortie : S46

TAILLE DE L'ENTREPRISE ISN : 1256 DCR : 1991/09/04 STATUT : REPRIS
 DDM : 1992/05/12 N° de sortie : S46

E CONTROLE ISN : 1403 DCR : 1991/09/04 STATUT : REPRIS
 CROISSANCE EXTERNE DDM : 1992/05/12 N° de sortie : S46
 REPRISE D'ENTREPRISE
 CONCENTRATION

HOLDING
 DPE
 DPA

E PARTICIPATION ISN : 1402 DCR : 1991/09/04 STATUT : REPRIS
 CROISSANCE EXTERNE DDM : 1992/05/12 N° de sortie : S46
 SOCIETE EN PARTICIPATION
 PARTICIPATION ETRANGERE

COMPENSE ISN : 7513 DCR : 1992/05/12 STATUT : NOUVEAU
 ENTREPRISE PERFORMANTE DDM : N° de sortie : S46
 QUALITE

A utiliser pour toute distinction décernée à une entreprise pour
 la réalisation d'une performance particulière.

RE COLLECTIVE ISN : 7509 DCR : 1992/05/12 STATUT : NOUVEAU
 ENTREPRISE EN DIFFICULTE DDM : N° de sortie : S46

ION LIBERALE ISN : 3927 DCR : 1991/09/04 STATUT : REPRIS
 STATUT DE L'ENTREPRISE DDM : 1992/05/12 N° de sortie : S46
 SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE

TRAVAILLEUR INDEPENDANT
 AVOCAT
 HUISSIER
 NOTAIRE

DE L'ENTREPRISE PAR LES SALARIES ISN : 7511 DCR : 1992/05/12 STATUT : NOUVEAU
 ACQUISITION D'ENTREPRISE DDM : N° de sortie : S46
 ESSAIMAGE

ACTIONNARIAT DES SALARIES

EMENT JUDICIAIRE
PROCEDURE COLLECTIVE

ISN : 1276

DCR : 1991/09/04
DDM : 1992/05/12

STATUT : REPRIS
N° de sortie : S46

EMENT D'ENTREPRISE
ENTREPRISE EN DIFFICULTE
REDRESSEMENT JUDICIAIRE

ISN : 1281

DCR : 1991/09/04
DDM : 1992/05/12

STATUT : REPRIS
N° de sortie : S46

SOCIETE COMMERCIALE
EARL
EURL

ISN : 1318

DCR : 1991/09/04
DDM : 1992/05/12

STATUT : REPRIS
N° de sortie : S46

STATUT DE L'ENTREPRISE
DROIT DES SOCIETES
SICOMI
SOCIETE IMMOBILIERE D'INVESTISSEMENT
SOCIETE CIVILE DE PLACEMENT IMMOBILIER
SOCIETE COTEE

ISN : 1293

DCR : 1991/09/04
DDM : 1992/05/12

STATUT : REPRIS
N° de sortie : S46

ANONYME
SOCIETE DE CAPITAUX

ISN : 1317

DCR : 1991/09/04
DDM : 1992/05/12

STATUT : REPRIS
N° de sortie : S46

CIVILE
SOCIETE
SOCIETE CIVILE DE PLACEMENT IMMOBILIER

ISN : 1323

DCR : 1991/09/04
DDM : 1992/05/12

STATUT : REPRIS
N° de sortie : S46

CIVILE PROFESSIONNELLE
SOCIETE CIVILE

ISN : 1325

DCR : 1991/09/04
DDM : 1992/05/12

STATUT : REPRIS
N° de sortie : S46

COMMERCIALE
SOCIETE

ISN : 1313

DCR : 1991/09/04
DDM : 1992/05/12

STATUT : REPRIS
N° de sortie : S46

COOPERATIVE SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE COOPERATIVE MARITIME COOPERATIVE DE CONSOMMATION	ISN : 1326	DCR : 1991/09/04 DDM : 1992/05/12	STATUT : REPRIS N° de sortie : S46
COOPERATIVE DE PRODUCTION SOCIETE COOPERATIVE	ISN : 1328	DCR : 1991/09/04 DDM : 1992/05/12	STATUT : REPRIS N° de sortie : S46
COOPERATIVE OUVRIERE DE PRODUCTION SOCIETE COOPERATIVE DE PRODUCTION	ISN : 1327	DCR : 1991/09/04 DDM : 1992/05/12	STATUT : REPRIS N° de sortie : S46
D'ECONOMIE MIXTE SOCIETE SECTEUR PARAPUBLIC	ISN : 1032	DCR : 1991/09/04 DDM : 1992/05/12	STATUT : REPRIS N° de sortie : S46
DE CAPITAUX SOCIETE COMMERCIALE	ISN : 1316	DCR : 1991/09/04 DDM : 1992/05/12	STATUT : REPRIS N° de sortie : S46
DE PERSONNES SOCIETE COMMERCIALE	ISN : 1320	DCR : 1991/09/04 DDM : 1992/05/12	STATUT : REPRIS N° de sortie : S46
EN COMMANDITE PAR ACTIONS SOCIETE DE CAPITAUX	ISN : 1319	DCR : 1991/09/04 DDM : 1992/05/12	STATUT : REPRIS N° de sortie : S46
EN COMMANDITE SIMPLE SOCIETE DE PERSONNES	ISN : 1321	DCR : 1991/09/04 DDM : 1992/05/12	STATUT : REPRIS N° de sortie : S46
EN NOM COLLECTIF SOCIETE DE PERSONNES	ISN : 1322	DCR : 1991/09/04 DDM : 1992/05/12	STATUT : REPRIS N° de sortie : S46

EN PARTICIPATION
SOCIETE
PRISE DE PARTICIPATION
PARTICIPATION ETRANGERE

ISN : 1330

DCR : 1991/09/04
DDM : 1992/05/12

STATUT : REPRIS
N° de sortie : S46

MUTUALISTE
SOCIETE

ISN : 7522

DCR : 1992/05/12
DDM :

STATUT : NOUVEAU
N° de sortie : S46

UNIPERSONNELLE
SOCIETE DE PERSONNES
ENTREPRISE INDIVIDUELLE
Ne pas confondre avec ENTREPRISE INDIVIDUELLE.

ISN : 7521

DCR : 1992/05/12
DDM :

STATUT : NOUVEAU
N° de sortie : S46

-MERE
GROUPE D'ENTREPRISES
HOLDING

ISN : 7517

DCR : 1992/05/12
DDM :

STATUT : NOUVEAU
N° de sortie : S46

DE L'ENTREPRISE
ENTREPRISE
DROIT DES AFFAIRES

ISN : 7514

DCR : 1992/05/12
DDM :

STATUT : NOUVEAU
N° de sortie : S46

ALE
GROUPE D'ENTREPRISES
MAGASIN A SUCCURSALES

ISN : 7518

DCR : 1992/05/12
DDM :

STATUT : NOUVEAU
N° de sortie : S46

DE L'ENTREPRISE
VIE DE L'ENTREPRISE
SOCIETE UNIPERSONNELLE

ISN : 1254

DCR : 1991/09/04
DDM : 1992/05/12

STATUT : REPRIS
N° de sortie : S46

A utiliser pour traduire la notion d'effectif.

SSION D'ENTREPRISE
VIE DE L'ENTREPRISE

ISN : 1283

DCR : 1991/09/04
DDM : 1992/05/12

STATUT : REPRIS
N° de sortie : S46

A utiliser uniquement dans le cadre de la succession du chef
d'entreprise, notamment pour la transmission par héritage.

.....
L'ENTREPRISE
ENTREPRISE
MANAGEMENT STRATEGIQUE
CONCURRENCE
AIDE A L'ENTREPRISE
RELATIONS ADMINISTRATION-ENTREPRISE
RELATIONS ENSEIGNEMENT-ENTREPRISE

ISN : 7504

DCR : 1992/05/12

STATUT : NOUVEAU

DDM :

N° de sortie : S46

de MA édités : 81

QUESTIONS TRAITÉES PAR DELPHES EN 1991

ANNEXE 12

	L'ENTREPRISE	SECTEUR, MARCHÉ/ PRODUIT	GESTION DE L'ENTREPRISE	ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE GENERAL
Nombre total de questions	6	111	28	30
CLASSEMENT PAR PAYS	Maurice, Madagascar, Seychelles, Comores	France, Allemagne, Espagne, Italie, Royaume-Uni, USA, Venezuela, Benelux, Hongrie, Chili, Mexique, Colombie, Iran, Corée, Portugal, Japon, Panama, Haïti	France, Japon, USA, Canada	France, Japon, USA, Grande-Bretagne, Allemagne, Taiwan, Tchécoslovaquie, Inde, Corée du Sud, Grèce, République Populaire Kompuchea, Royaume-Uni, Portugal, Equateur, Ukraine, Maghreb, Canada, ex RDA, Haïti, Pologne, Hongrie, Egypte, Pays du Golfe
CLASSEMENT PAR CONTINENTS	Europe, Afrique	Europe, Europe (CEE), Europe de l'Est, Amérique Latine, Asie, Amérique du Nord, Afrique,	Europe, Amérique du Nord, Asie, Afrique de l'Ouest	Europe, Asie, Europe de l'Est, Amérique du Nord, Afrique, Europe (CEE), Amérique du Sud
ZONE GEOGRAPHIQUE NON PRECISEE	4	33	13	1

PRESTATIONS DOCUMENTAIRES 1991

	L'ENTREPRISE	SECTEUR, MARCHÉ/ PRODUIT	GESTION DE L'ENTREPRISE	ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE GENERAL
Nombre total	10	31	3	8
CLASSEMENT PAR PAYS	France, Italie, Allemagne, Grande-Bretagne, Japon	France, Royaume-Uni, Allemagne, Italie, Espagne,	---	France, Pologne, Birmanie, Laos, Cambodge, Vietnam, Zaire
CLASSEMENT	Europe, Amérique Latine, Asie,	Europe (CEE), Afrique, Moyen-Orient	---	Europe, Asie, Europe de l'Est, Afrique
ZONE GEOGRAPHIQUE NON RENSEIGNEE	3	10	3	---

ANNEXE 14

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE GENERAL

1. Les changements de la société française dans la décennie à venir
2. Partenariat, accords commerciaux et "joint-ventures" entre le Japon et l'Europe, d'une part et le Japon et L'Amérique du Nord, d'autre part
3. Statistiques sur le secteur du logiciel et des SSII dans différents pays : France, Allemagne, Grande-Bretagne, USA, Japon, Inde, Taiwan et Corée du Sud
4. La situation économique de la Grèce
5. Situation économique de la République Populaire de Kompuchea
6. Recherche sur plusieurs secteurs de la vie économique en Grande-Bretagne
7. Situation économique du Royaume-Uni
8. Situation économique du Portugal, situation économique de l'Equateur
9. Situation économique de l'Ukraine
- 10 L'Allemagne réunifiée
11. Les grands travaux à Taiwan
12. Implantations et investissements japonais dans la C.E.E depuis début 1990 + les secteurs : construction automobile et électronique
13. La situation économique de la Tchécoslovaquie depuis l'automne 1990
14. Relations des pays du Maghreb avec la C.E.E, les Etats-Unis et le Japon
15. Relations France-Canada et France-Etats-Unis
16. L'économie de l'ex R.D.A depuis début 1991. Les investissements français
17. La vie économique tunisienne depuis le début de 1991
18. L'artisanat, les métiers d'art : leur situation depuis 1989 en France (liste détaillée des métiers)
19. La vie économique d'Haiti
20. La loi Royer et le commerce
21. Les implantations japonaises en Europe
22. Les implantations françaises au Japon
23. Les relations économiques franco-japonaises

24. Evolution depuis 10 ans de la situation financière du secteur bancaire en France
25. Le passage à l'économie du marché de la Pologne, la Hongrie et la Tchécoslovaquie
26. Documentation sur l'Egypte en 1990 et 1991
27. Documents de fond sur l'Europe de l'Est, situation économique et investissements
28. Les salons professionnels vus par la presse économique en France
29. Bibliographie sur le département du Tarn depuis 1987
30. Situation économique et relations avec la France des Pays du Golfe

ANNEXE 15

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE GENERAL

(prestations documentaires)

1. Investissements immobiliers par des investisseurs étrangers en France
2. L'Europe agricole
- 3 .Statistiques d'importation de bois en France
4. Dossier Pologne
5. Information sur la Birmanie
6. Information sur le Laos, le Cambodge, le Vietnam
7. Complément information sur certains pays d'Asie
8. Dossier Zaire

ANNEXE 16

GESTION DE L'ENTREPRISE

1. L'intérim dans l'hôtellerie
2. Le sponsoring\mécénat en France
3. Les coopératives agricoles
4. Le marketing des cosmétiques
5. L'hôtellerie parisienne
6. Les investissements français aux USA et au Canada
7. L'insuffisance en fonds propres des PME françaises
8. Le management en temps de crise en Europe et aux USA
9. Le financement des PME en France
10. Les affiliés d'Euromarché
11. La communication événementielle
12. Le salaire moyen dans la grande distribution
13. Le patronat japonais : management et carrières
14. Les sièges d'ameublement en France
15. Certification de qualité, labels
16. Vente directe des produits d'assurance
17. Relations industrie\grande distribution : référencement, contrats de coopération, remises
18. Sport et marketing – sponsoring
19. L'évolution de la valeur des locaux commerciaux
20. Problèmes de personnel liés aux investissements japonais en Europe
21. L'investissement dans l'entreprise
22. La mutualité française. L'assurance voyage
23. Développement des petites et moyennes entreprises en Afrique de l'Ouest
24. Les transferts électroniques de fonds

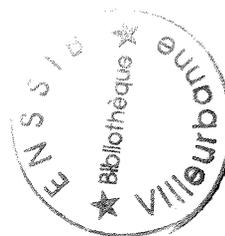
25. Le marketing agro-alimentaire et la qualité en France
26. Les foires et parcs d'expositions en France
27. Stratégie internationale des PME-PMI en France
28. Etudes faites par les syndicats professionnels sur leurs adhérents

ANNEXE 17

GESTION DE L'ENTREPRISE

(prestations documentaires)

1. Documentation sur les chaînes hôtelières
2. La formation professionnelle
3. Modes de financement des initiatives de haute technologie





959643A